

ÉDITORIAL..... 6
 OPINION..... 7 ET 9
 ARTS ET CULTURE 10-12
 SPORTS..... 14-15
 NOS ÉCOLES..... 19-22

LE VOYAGEUR



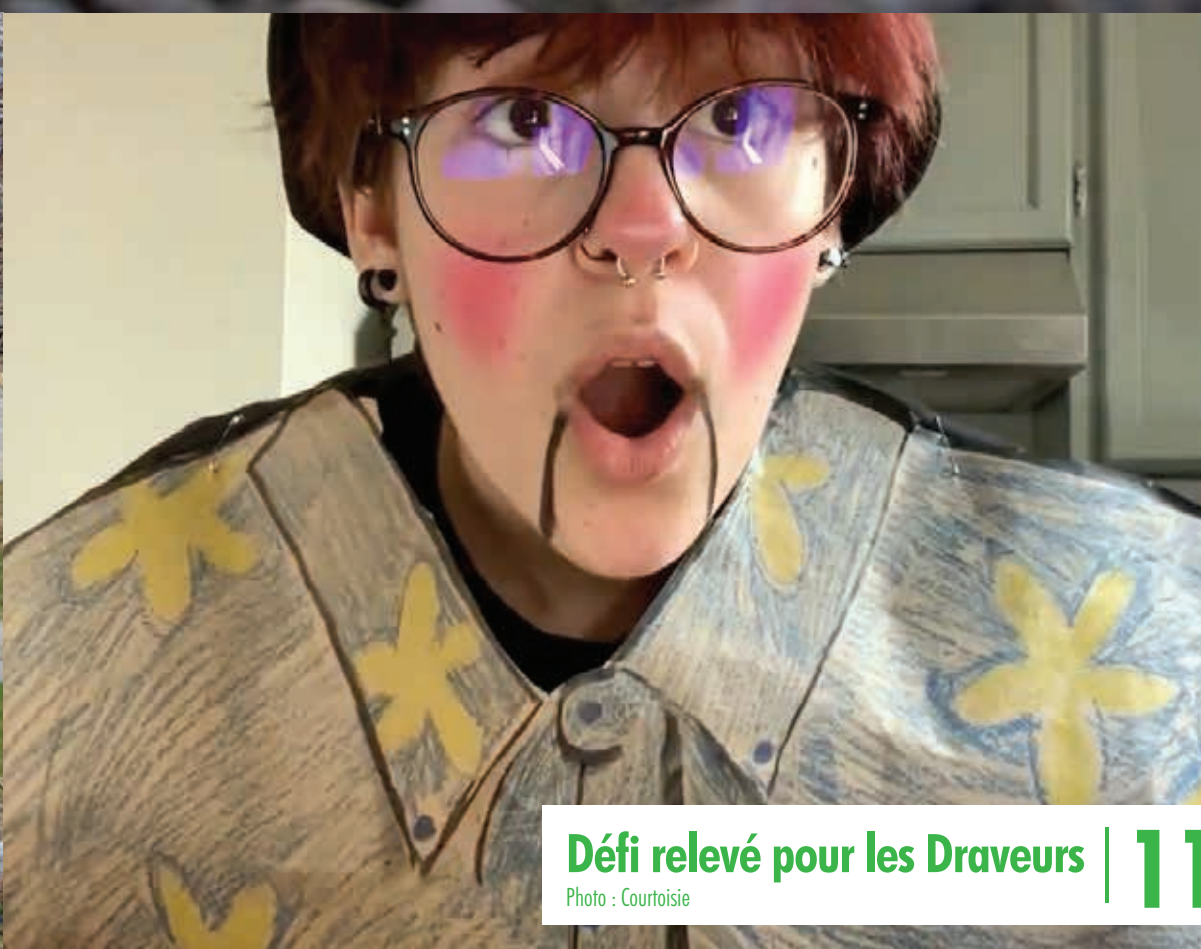
Mattawa se prépare à la reprise du tourisme | 3 et 24

Photo : Éric Boutillier



Le temps presse | 3 et 9

Photo : Julien Cayouette



Défi relevé pour les Draveurs | 11

Photo : Courtoisie

FORMATION GRATUITE

Charpenterie pour femmes COLLÈGE BORÉAL

DÉBUTE : 19 JUILLET

- ✓ 23 semaines de formation
- ✓ Stage de travail de 8 semaines
- ✓ Mise à niveau
- ✓ Services d'appui
- ✓ Aide financière
- ✓ Mathématiques 1

* Nombre de places limité. Certaines conditions peuvent s'appliquer.

Ton MÉTIER, on l'a!

- ✓ Niveau 1 (base du métier de charpenterie)
- ✓ Santé et sécurité au travail
- ✓ Plomberie – Laboratoire d'intégration 1
- ✓ Soudure – Laboratoire d'intégration 1

tonmetier@collegeboreal.ca
 705.560.6673, poste 3335

Ce programme est possible grâce au Ministère de la condition féminine de l'Ontario.



MOONBEAM

Ongrandi virtuellement

CHRIS ST-PIERRE

Le camp d'été Ongrandi, situé à proximité de Moonbeam, est l'un des rares camps d'été sur le territoire du Bureau de santé de Porcupine à offrir une programmation cette année. Dans l'espoir de sauver l'été des jeunes, l'organisme a rassemblé des partenaires de la région pour organiser des activités virtuelles en juillet et en août. À quelques semaines de la pause estivale, les préparations sont déjà en cours afin de divertir les 8 à 13 ans de la maison, non seulement dans le corridor de la 11, mais également ailleurs dans le Nord.

«C'est une programmation variée qui ne ressemblera pas à l'école [virtuelle], qui sera vraiment différente et qui essaiera de s'approcher de l'extérieur et ce de qu'on pouvait vivre en groupe au camp», explique le directeur exécutif d'Ongrandi, Pierre Dorval.

L'organisme réunira des musiciens, spécialistes en éducation physique et, possiblement, d'autres camps d'été.

«On est aussi en train de discuter avec les deux camps francophones dans le Nord, soit Source de vie [de Hearst] et le camp Soleil de Noëlville pour permettre à leurs campeurs de s'inscrire à

notre camp, poursuit M. Dorval. Ce serait une association entre les trois camps et, de cette façon, tu pourrais avoir une participation des autres équipes.»

Même si ça fait à peine quelques semaines depuis l'embauche des employés saisonniers, le directeur d'Ongrandi assure que beaucoup d'idées sont en développement.

Des sacrifices à prévoir

Bien que le passage à une programmation virtuelle limite les dépenses du camp Ongrandi pour l'été, rien n'indique que ce sera une saison facile, dit Pierre Dorval.

«Ce n'est pas une activité ren-

table pour le camp, reconnaît-il. Ce qu'on fait cet été, c'est vraiment pour permettre à nos enfants, jeunes moniteurs et l'équipe du camp de vivre une expérience en développant leurs aptitudes. De l'autre côté, [notre objectif] c'est d'offrir une option.»

En raison de la pandémie de COVID-19, les activités permises au cours des prochains mois seront limitées. D'après les directives du gouvernement Ford, les camps de jour pourraient opérer comme prévu tandis que ceux de nuit, comme Ongrandi, doivent s'adapter. C'est d'autant plus le cas dans le district du Bureau de santé Porcupine, qui ne s'est pas déconfiné le 11 juin comme le reste de l'Ontario.

«On a étudié l'option des camps de jour, mais on est quand même à une distance assez loin de la ville», indique le directeur général, qui ne souhaite pas imposer de déplace-



Le camp Ongrandi est situé sur la rive sud-ouest du lac Rémi à dix minutes de Moonbeam — Photo : Chris St-Pierre

ments additionnels aux parents et au système d'autobus.

«Habituellement, on reçoit des jeunes de Timmins jusqu'à Longlac alors que, dans le contexte d'un camp de jour, on aurait seulement accès à un petit bassin de population.»

Malgré tous ces obstacles, le camp Ongrandi espère qu'il pourra revenir à sa formule originale au

cours de la prochaine année.

«En période d'incertitude, comme cette année, on reste ouvert à l'idée du présentiel pour les gens qui pourraient se déplacer tout dépendant de la réouverture, partage Pierre Dorval. Peut-être qu'on pourrait offrir une journée d'activité ici et là cet été, mais on vise vraiment un retour le plus à la normale possible d'ici 2022.»

SAULT-STE-MARIE

Des laissez-passer comme outil de recrutement



ÉRIC BOUTILLIER

La Ville de Sault-Ste-Marie lance une nouvelle initiative de passeport à l'aventure pour tenter d'inciter davantage de personnes à s'installer et travailler dans la ville de l'acier. Les nouveaux résidents peuvent obtenir gratuitement un laissez-passer d'une valeur d'environ 500 \$ afin de découvrir les nombreux attraits, sentiers et paysages naturels à proximité de la ville.

Les nouveaux arrivants auront le choix entre un laissez-passer pour faire du ski alpin au centre de ski de Searchmont, du ski nordique, de la motoneige, de la pêche, pour faire une tournée en vélo ou en canoë, ou pour faire l'achat d'équipement de vélo, de camping, de randonnées ou de course à pied dans un magasin local.

Dans le cadre de sa campagne Bienvenue à Sault-Ste-Marie, la Ville mise sur les aspects de la qualité de vie pour encourager et convaincre autant de gens que possible de déménager et faire carrière dans cette région du nord de la province.

«Nous essayons d'élever le statut de Sault-Ste-Marie et de bâtir

sur ce que nous croyons être un de nos atouts concurrentiels», explique le directeur du tourisme et de développement communautaire, Travis Anderson.

«Nous avons un bon nombre de postes que nous allons devoir remplir au cours des prochaines années. Environ 26 % de notre main-d'œuvre a au-dessus de 55 ans, précise-t-il. «Nous aurons besoin d'environ 11 000 personnes pour remplacer ces travailleurs, alors nous croyons que le laissez-passer est un excellent outil pour le faire.»

Depuis le lancement du passeport à l'aventure le 1^{er} juin, la Ville a déjà reçu plusieurs requêtes de



L'entrée de Sault-Ste-Marie — Photo : Éric Boutillier

personnes qui sont intéressées de déménager à Sault-Ste-Marie et qui veulent profiter de l'offre.

Selon M. Anderson, il semble y avoir un engouement pour un mélange d'aménagements urbains et naturels. «Nous avons eu beaucoup de réactions positives», confirme le porte-parole de Sault-Ste-Marie.

«Pour plusieurs personnes, ils veulent avoir accès à des opportunités récréatives et de plein air que nous avons ici et le faible coût de la vie. Moi-même, je suis déménagé de Vancouver après avoir demeuré là pendant 12 ans. C'est assez simple et rapide de s'aventurer en plein air ici.»

Les demandes peuvent être faites sur le site web www.welcometossm.com.



L'Hôtel de ville de Sault-Ste-Marie



Les écluses de Sault-Ste-Marie

JOIGNEZ-VOUS À NOUS POUR VOUS DIVERTIR !

ACTIVITÉS VIRTUELLES GRATUITES

offertes à tous les aînés de l'Ontario parlant le français

www.retraiteenaction.ca
1-833-440-1348

Montfort Renaissance

RETRAITE en ACTION

Félicitations

à toutes nos finissantes et tous nos finissants. Merci à vos parents de nous avoir accordé le plus beau privilège, celui d'être partenaires dans votre apprentissage.

Poursuivez avec confiance votre route, vous êtes outillés pour conquérir vos rêves les plus chers. Vos apprentissages et vos expériences au sein d'une école catholique de langue française vous serviront de tremplin à la prochaine étape de votre vie. Bon succès !

www.cscdgr.education

CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES

GRAND SUDBURY

24 juin : date limite pour l'éducation universitaire en français en septembre



JULIEN
CAYOUCETTE

La Coalition nord-ontarienne pour une université de langue française annonce avoir envoyé une lettre à la ministre des Affaires francophones, Caroline Mulroney, pour demander, une fois de plus, qu'elle intervienne dans le dossier universitaire sudburois. La Coalition donne la date symbolique du 24 juin comme heure de tombée «pour établir une université par, pour et avec les francophones du Moyen-Nord de la province».

«La communauté francophone du Moyen-Nord a complètement perdu confiance dans Laurentian University», rappelle le porte-parole de la Coalition, Denis Constantineau, dans un communiqué de presse. La seule façon d'aller de l'avant, selon la Coalition, est de transférer tout ce qui existait en français à l'université bilingue avant le 12 avril à l'Université de Sudbury.

Non seulement la date correspond à la fête des Canadiens-Français, mais il s'agirait aussi de la date limite permettant à l'Université de Sudbury d'organiser une rentrée en septembre.

En entrevue avec *Le Voyageur*, Denis Constantineau demande également à la ministre Mulroney de jouer un rôle de «championne du dossier» au sein du gouvernement et de ne pas se limiter à un rôle de surveillance du respect des services en français. Elle peut et doit intervenir auprès de son homologue des Collèges et Universités, Ross Romano.

Il rappelle que les décisions et actions entreprises par l'Université Laurentienne empêchent l'Université de Sudbury de remplir son propre mandat pour les services en français.

De l'avis de la Coalition, l'argument que le processus judiciaire de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* empêche le gouvernement d'agir ne tient plus la route.

«Cependant, il est intervenu afin de protéger le programme de sages-femmes en offrant du financement à deux institutions de langue anglaise qui l'ont récupéré (les universités Ryerson et McMaster). Vous avez aussi accordé l'indépendance à l'École de médecine du Nord de l'Ontario. Nous sommes donc convaincus qu'il existe des solutions si la volonté y est», écrit le porte-parole de la Coalition.

Le ministère des Affaires francophones a transféré les questions du *Voyageur* au bureau du ministre des Collèges et Universités. Au lieu

de réagir aux demandes de la Coalition, nous avons reçu la réponse habituelle avec une référence au montant de 5 millions \$ que le gouvernement fédéral a mis de côté pour appuyer l'éducation postsecondaire en français à Sudbury.

«Nous avons dit dès le premier jour que nous sommes heureux de travailler avec le gouvernement fédéral pour soutenir l'éducation en langue française et l'éducation francophone en Ontario. Nous avons collaboré à la création de l'Université de l'Ontario français, l'un des deux établissements indépendants dirigés par, et par, des francophones que notre gouvernement a mis sur pied. Nous nous sommes également rencontrés et avons convenu de travailler ensemble de bonne foi pour tenter de résoudre certains des problèmes auxquels l'Université Laurentienne est confrontée», écrit l'attaché de presse, Scott Clark.

Un nouveau comité

Le Comité triculturel pour l'éducation universitaire à Sudbury a partagé une lettre d'appui au recteur de l'Université de Sudbury, John Meehan s.j., pour offrir son appui au transfert de la charte Lalemant pour la création d'une institution postsecondaire autochtone.

Le comité composé d'autochtones, de francophones et d'anglo-

phones souhaite appuyer la sauvegarde du programme d'Études autochtones de l'Université de Sudbury afin qu'il se retrouve dans une institution dirigée par, pour et avec les Premières Nations.

«Nous aimerions exprimer collectivement, par votre intermédiaire, aux dirigeants actuels des communautés et des organisations autochtones du Nord-Est de l'Ontario que nous sommes solidaires de toute initiative qu'ils souhaitent mettre en œuvre et qui assurerait non seulement la reprise de ce programme très important, mais l'établirait sur une base solide qui lui permettrait de se développer», écrivent-ils.



'Ti-Gus :
Oof ! Hier soir j'ai mangé
12 hamburgers.

'Ti-Mousse :
12 hamburgers! Pas tout seul!

'Ti-Gus :
Bin non ! Avec d'la relish &
d'la moutarde!

Jan S,
Blind River

DEVENEZ FAN DU VOYAGEUR
SUR FACEBOOK
facebook.com/Journal-Le-Voyageur



Jardiner en toute sécurité

À la retraite, nombreux sont ceux qui donnent libre cours à leur passion pour le jardinage. Or, cette activité des plus bénéfiques pour les aînés n'est pas exempte de dangers. Dans le cadre du Mois des aînés, voici quelques conseils pour prévenir les risques en tous genres :

- Faites quelques échauffements (cou, épaules, etc.) avant de jardiner;
- Adoptez une posture confortable (ex. : ne travaillez pas à bout de bras et utilisez des protège-genoux);
- Alternez et variez les tâches pour éviter les blessures (ex. : tendinite) provoquées par les mouvements répétitifs;
- Servez-vous des bons outils, comme une brouette pour transporter la terre ou de l'équipement lourd ou encombrant;
- Manipulez les pesticides avec précaution en respectant le mode d'emploi ou, mieux encore, apprenez à lutter contre les ravageurs sans recourir à ces produits dangereux;
- Ayez toujours une bouteille d'eau sous la main et assurez-vous de bien vous hydrater;
- Faites des pauses quand vous vous sentez fatigué;
- Évitez de jardiner lorsque le soleil est à son plus fort, soit entre 11 h et 15 h;
- Portez un chandail à manches longues de couleur pâle ainsi que des pantalons, un chapeau à large bord qui respire et des lunettes de soleil qui vous protègent des rayons UVA et UVB;
- Enduisez d'écran solaire toutes les parties de votre corps qui ne sont pas couvertes;
- Gardez les allées dégagées, rangez votre matériel lorsque vous n'en avez plus besoin, etc., afin de prévenir les chutes;
- Préférez les outils de jardinage télescopiques aux échelles et aux escabeaux, si possible, et ne grimpez dans ces derniers qu'en présence d'une autre personne.

MATTAWA

L'ours noir du musée a son nom

La Société historique de Mattawa a sélectionné un nom pour la statue d'ours qui se retrouve à l'intérieur du Musée de Mattawa. Makwa, un mot qui signifie ours noir dans la langue algonquienne et ojibwé – a été retenu par le comité de sélection. Un peu plus de 150 participants ont soumis une inscription au concours. (É.B.)

Le Musée de Mattawa – Photo : Éric Boutillier



PHARMACIE **Bradley** PHARMACY
Depuis 1954

705-675-5693

SUDBURY

Un nouveau rapport soutient que le KED vaut la peine d'être construit

PHILIPPE MATHIEU

Un nouveau rapport donne un avantage au Kingsway Entertainment District (KED) pour la construction d'un aréna/centre de divertissement dans le Grand Sudbury. Selon la firme PricewaterhouseCoopers, le site représente le meilleur rapport entre le risque, les bénéfices économiques et le prix. Le rapport a suscité des réactions mitigées.

Le rapport mené par l'entreprise PricewaterhouseCoopers (PwC) devait surtout comparer le site mis de l'avant par l'entrepreneur Dario Zulich et le centre-ville.

Le rapport a été demandé en janvier par le maire Brian Bigger qui cherchait à mettre fin au débat sur l'emplacement du nouvel aréna. Il a déclaré qu'il était important de compiler toutes les informations pour mettre à jour toute information qui aurait pu changer depuis que le conseil municipal a choisi le KED il y a quatre ans. La COVID-19, disait-il, avait passablement changé la situation.

Le conseil municipal discutera officiellement du rapport à sa réunion du 16 juin.

Kingsway contre le centre-ville

Bien que les coûts de construction des deux emplacements aient augmenté au cours des quatre dernières années, l'approche du centre-ville aurait augmenté davantage selon PwC. Ils estiment qu'un nouvel aréna de 5800 sièges sur le Kingsway coûtera environ 15 000 \$ à 16 000 \$ par siège, ou 113,8 millions \$ avec le terrain de stationnement. Au centre-ville, ce serait 128,6 millions \$ pour moderniser

l'aréna existant. De plus, la firme estime que la construction d'un nouvel aréna au centre-ville coûterait 115,8 millions \$, mais n'inclut pas de stationnement.

Le rapport avance que le projet du KED pourrait générer environ 1600 nouveaux emplois et presque 4,3 millions \$ en revenus fiscaux. Au centre-ville, ce serait environ 800 emplois avec des revenus supplémentaires de presque 2 millions \$.

Réactions

Dario Zulich se dit plus que ravi de laisser le débat derrière lui. «Le rapport [...] indépendant et factuel nous donne maintenant à notre maire et à notre conseil plus de confiance et de conviction pour nous conduire à travers une reprise économique post COVID, qui, selon plusieurs, ressemblera aux roaring 1920s. Le meilleur moment pour agir est maintenant. Le KED va transformer Sudbury et fera de nous une ville plus prospère», a-t-il dit dans un communiqué.

La compagnie d'architecture 3RDLINE STUDIO regrette que PwC n'ait pas analysé son plan de revitalisation de l'aréna et du centre-ville ProjectNOW. L'entreprise affirme pouvoir rénover et agrandir

l'aréna communautaire de Sudbury existant pour 40 % moins cher que la construction neuve du Kingsway.

«Le rapport a conçu une vision entièrement nouvelle pour l'aréna communautaire de Sudbury, une vision qui est presque le double de la taille et de la portée de la proposition ProjectNOW et a fourni une analyse de ce nouveau projet élargi au lieu de ProjectNOW. Le résultat n'est PAS un examen juste de ProjectNOW et une comparaison juste avec toute autre option n'est plus viable. Ce rapport dénature le travail de notre entreprise et a créé un récit trompeur basé sur une fausse prémisse.»

En réponse à 3RDLINE STUDIO, le conseiller du quartier 5 et ardent défenseur du KED, Robert Kirwan, rappelle que le conseil municipal n'a pas demandé à PwC d'utiliser ProjectNOW pour la comparaison.

Le KED attire l'attention du conseil surtout en raison du potentiel de développement, puisqu'au fil des quatre dernières années, Dario Zulich a fait miroiter la construction d'un hôtel, d'un casino, d'un centre de conférence et d'une piste pour le sport automobile. Cependant, personne ne s'est avancé pour confirmer que l'un ou l'autre de ces projets seraient construits. M. Zulich soutient cependant qu'une entente pour un hôtel surviendra rapidement après que le conseil municipal ait confirmé sa décision.



La firme 3RD LINE STUDIO a présenté son ProjectNOW en juillet 2020. — Image : Archives

SUDBURY

Un Grand Sudbury inclusif et prospère à venir

PHILIPPE MATHIEU

La Ville du Grand Sudbury a lancé son cadre stratégique 2021-2025 pour l'immigration, avec le Partenariat local en immigration (PLI). Il présente la vision d'un Grand Sudbury «unit pour [une communauté] inclusive et prospère». Le plan contient peu de détails sur le comment et contient surtout des idées, des intentions et des suggestions.

Selon les statistiques, environ 36 000 personnes prendront leur retraite au cours des 15 prochaines années dans le Grand Sudbury. Par contre, il y aurait seulement 25 000 de disponibles pour les remplacer.

Le grand objectif du programme est de faciliter le contact avec les immigrants et les programmes locaux, d'encourager la création de nouveaux programmes, d'encourager les immigrants locaux à se trouver un

emploi et d'envisager de nouvelles politiques pour attirer et accueillir les immigrants afin de les aider à grandir et à prospérer au sein de la communauté.

Il semble que la Ville souhaite que les immigrants se sentent davantage chez eux. Il y a deux grands résultats visés du programme : 1. «Faciliter l'intégration et l'établissement des nouveaux arrivants en constatant les lacunes dans le continuum local de l'immigration»; et 2. «Mettre en œuvre

les stratégies et les outils qu'il faut pour soutenir le réseau des intervenants locaux».

L'intention du PLI est de «développer un environnement inclusif, participatif et collaboratif dans lequel les intervenants locaux peuvent cerner les problèmes, mettre en commun les solutions, renforcer les capacités et préserver la même collectivité, afin d'attirer, d'établir, d'inclure et de garder les nouveaux arrivants dans la Ville du Grand Sudbury.»

On estime qu'un ajout de 500 nouveaux immigrants au marché du travail local peut générer environ 41 millions \$ dans l'économie.

Le plan d'immigration peut être consulté à l'adresse <https://investsudbury.ca/fr/why-sudbury/newcomers/>.

GRAND SUDBURY

Les efforts d'une étudiante en sciences infirmières récompensés



Kennedy Cresswell a reçu la bourse de graduation Edna L. Moore — Photo : Courtoisie

JULIEN CAYOUILLE

Kennedy Cresswell a reçu la bourse de graduation Edna L. Moore de l'Université Laurentienne. Cette bourse est remise annuellement à un.e finissant.e des programmes de sciences infirmières de l'institution. L'ancienne de l'École secondaire Macdonald-Cartier a reçu la distinction pour avoir maintenu des notes élevées pendant ses quatre années d'études et avoir démontré un intérêt et des compétences avancées en santé publique et en santé mentale.

L'importance du prix est davantage dans ce qu'il célèbre que le montant de la bourse. Le prix est remis annuellement à une seule étudiante parmi les programmes en anglais et en français de sciences infirmières.

Kennedy Cresswell était inscrite dans le programme en anglais principalement parce qu'il n'y avait plus de place en français lorsqu'elle a pris sa décision. Cependant, elle a suivi le plus de cours possible en français et a obtenu sa certification de bilinguisme, «j'ai techniquement le même baccalauréat que les francophones», explique-t-elle.

«Ç'a toujours été mon but de ne pas regarder la santé comme juste des maladies, raconte Kennedy Cresswell. La santé vient aussi des programmes d'exercice et de nutrition, en appuyant les populations plus vulnérables... Si on veut vraiment faire une différence dans la santé communautaire, il faut attaquer les problèmes avant qu'ils se manifestent.»

«Je pense que tout le monde à la capacité de vivre une belle vie et si je peux être cette personne qui peut faire une petite différence pour rendre ce chemin un peu plus facile pour ma communauté, pour les autres, c'est ça qui va me faire sourire à la fin de la journée», ajoute-t-elle.

En plus d'exceller dans ses études, Kennedy a pris le temps d'organiser quelques collectes de fonds pour des organismes à but

non lucratif. En mars 2019, elle a organisé une activité de peinture qui a permis d'amasser 950 \$ pour Northern Ontario Families of Children with Cancer, un organisme qui a beaucoup aidé son frère plus jeune et sa famille il y a plusieurs années. Elle a également recueilli 500 \$ avec un bingo virtuel pour le Friendship Centre cette année.

Le prix lui permet aussi de réaliser qu'elle avait bel et bien terminé son programme. Après un an de cours virtuel et sans voir ses amis, il manquait quelque chose pour marquer la fin de ce parcours «de façon idéale». «Quand j'ai reçu la lettre, c'était comme un rappel que j'ai vraiment travaillé fort pendant les quatre années. La pandémie m'a un peu fait oublier ce que j'ai fait, donc c'était un beau message à recevoir que tous tes efforts sont reconnus et que les autres l'ont remarqué», raconte-t-elle.

La diplômée va prendre du temps cet été pour relaxer et passer son examen d'entrée dans la profession. Elle a été acceptée à la maîtrise en Nursing à l'université McGill. Elle a choisi cette institution montréalaise afin de ne pas vivre dans un milieu entièrement anglophone. Cependant, elle ne veut pas faire une autre année de cours à distance et a décidé d'attendre un an avant de commencer. Elle espère se trouver un emploi à Sudbury pour continuer à aider sa communauté avant de retourner à l'école.

SUDBURY

L'histoire se répète, deux fois plutôt qu'une

JULIEN
CAYOUILLE

Franco-Parole III approche à grands pas. La conférence sur l'éducation universitaire en français organisée par l'Université libre du Nouvel-Ontario — qui aura lieu du 23 au 25 juin — s'inspire de deux conférences qui ont marqué les ambitions des Franco-Ontariens face à leur éducation. Si le deuxième colloque était clairement en lien avec la création d'une université, le premier Franco-Parole concernait seulement la place des Franco-Ontariens dans l'Université Laurentienne. Dans les deux cas, la réponse des gens au pouvoir a été décevante.

Franco-Parole

Réjean Grenier en était à sa dernière année d'étude et était vice-président français de l'Association générale des étudiants (AGE) à la Laurentienne en 1973. Il apprend que l'institution tient des rencontres avec plein d'intervenants pour la conception d'un plan quinquennal. Professeurs, syndicats, employés, communautés anglophone et francophone... mais pas les étudiants. Pourtant, l'université «c'est pour et par nous», rappelle-t-il.

Mécontent de cette omission, il propose à une réunion de l'AGE de tenir une discussion pour tous les étudiants «pour dire à l'université comment on voit l'avenir». Cependant, la proposition est rejetée — surtout par les représentants anglophones — sous prétexte que, rendus au mois de mars, les étudiants sont trop occupés en raison de la fin de la session.

Après la réunion, le président de l'AGE, Yvon Lachapelle, propose à un Réjean Grenier encore plus en colère d'organiser lui-même quelque chose pour les étudiants francophones avec son budget de vice-président.

Réjean Grenier rassemble quelques étudiants qu'il sait plus engagés dans la francophonie. Les intentions étaient bonnes, mais les discussions tournaient en rond. Quelqu'un suggère alors d'inviter le professeur Fernand Dorais à diriger la conversation.

En deux semaines — et une semaine avant la tenu de Franco-Parole — le groupe avait publié un document dans la publication *Réactions* pour expliquer le fonctionnement de l'Université : l'organigramme, conseil des gouverneurs, sénat, les comités, missions mandats... «On s'est aperçu que même nous on ne savait pas comment ça marchait, une université», relate Réjean Grenier.

Avant de leur dire quoi faire, il fallait comprendre.

Le vendredi de la première journée de discussion, certains professeurs francophones ont accepté d'annuler leur cours du vendredi pour laisser les étudiants participer. Le colloque a duré deux jours.

Le congrès a confirmé que les francophones ne trouvaient pas leur place à l'intérieur de l'université bilingue, mais aucune des 127 résolutions ne suggérait la création d'une université. «On n'a pas proposé une université de langue française. On a proposé la dualité à l'intérieur de l'Université Laurentienne. Un sénat francophone, toute une structure hiérarchique francophone.» D'autres recommandations touchaient aux compétences des professeurs, par exemple.

«Dans le fond, c'était une mouvance identitaire», illustre Réjean Grenier. Franco-Parole a été le penchant politique. La première Nuit sur l'étang, organisée comme événement de clôture de Franco-Parole, a été le penchant culturel. Réjean Grenier et d'autres, dont Gaston Tremblay, avaient suivi la suggestion de Fernand Dorais d'ajouter «un peu de fun» à l'opération et ont créé «Une Nuit sur l'étang».

Le travail des étudiants n'a pas été totalement ignoré, raconte Réjean Grenier. Peu de temps après, l'université créait le comité de bilinguisme — qui a par contre pris du temps à se mettre en marche — et la création de l'Association des étudiants francophones est aussi une des conséquences de Franco-Parole.

Franco-Parole II

La portée de Franco-Parole II était beaucoup plus large et visait directement la question de l'autonomie. En 1991, les Franco-Ontariens n'avaient toujours pas le contrôle de leur éducation. Les

conseils scolaires et les collèges de langue française n'existaient pas. L'ACFO du grand Sudbury se donne alors le mandat d'organiser un colloque pour faire l'état des lieux de l'éducation universitaire par et pour les francophones.

Les organisateurs se sont ouvertement inspirés du premier Franco-Parole et voulaient toucher les mêmes thèmes. D'ailleurs, au lieu de la Nuit sur l'étang comme activité de clôture, les participants ont eu droit à La Brunante.

Arrivée depuis peu à Sudbury, Renée Champagne travaille pour l'ACFO et reçoit la mission de mener la consultation. «On avait le sentiment que l'appétit était là, mais on devait le confirmer», dit-elle.

«J'ai eu le bonheur de faire la tournée préparatoire avec Gaëtan Gervais. D'Española à Sturgeon Falls. Partout dans le Grand Sudbury. On a rencontré des gens de tous les paliers de la communauté, autant du secteur des affaires que du côté culturel, de l'éducation...»

Les préoccupations face à l'université bilingue étaient déjà importantes à l'époque, confirme Mme Champagne. Ils ont eu des commentaires sur le manque de service en français, le manque de développement de programmes et de services et du peu de recherche en français.

Un article publié dans *Le Voyageur* du 30 octobre 1991 indique que 150 personnes ont participé au colloque, dont de nombreux jeunes du secondaire. «Ce que les participants ont bien dit, c'est que les gens réclamaient l'autonomie, l'autogestion, s'appropriier la gouvernance et créer un milieu de vie francophone dans une université de langue française.»

L'article publié dans *Le Voyageur* résume que les décisions incluaient la création d'un bureau pour créer des campagnes de sensibilisation, une demande d'appui à l'ACFO provinciale et le transfert des nouveaux fonds pour les programmes en français à cette éventuelle université.

Les ardeurs des organisateurs ont cependant été refroidies par le ministre délégué aux Affaires francophones à l'époque. «Ils nous avaient pris de côté pour nous dire : "Écoutez, commencez donc

par le réseau collégial, ensuite on va parler du dossier universitaire".»

Les constats étaient les mêmes dans les collèges bilingues, concède Renée Champagne. «C'est un peu à cause du vouloir politique du temps que le dossier universitaire a été mis sur la tablette. Mais on a assisté à la création des collèges.»

«Ce qui frappe, c'est que ça fait 30 ans de ça et là on se retrouve

devant une catastrophe», ajoute-t-elle en faisant référence aux compressions importantes dans les programmes francophones annoncées par la Laurentienne en avril.

Aussi bien Réjean Grenier que Renée Champagne sont déçus que l'on doive organiser un troisième Franco-Parole.

ALMA MATER

Madame la professeure Laure Hesbois

Mireille Groleau,
diplômée ès lettres (1984),
Université Laurentienne

La première fois que j'ai rencontré Laure Hesbois, j'ai su tout de suite que j'avais affaire à une femme peu commune.

C'était à l'automne 1981. Première année d'université. Vraiment pas prête à affronter ce qui se présentait à moi. À l'entendre marcher, avec ses talons durs et son pied ferme, on aurait cru voir apparaître une femme grande, solide, à l'allure du Nord. Pas du tout. À peine 4 pieds 10, cheveux courts, léger maquillage et rouge à lèvres impeccable, c'est par elle que j'allais découvrir les poètes maudits, dont Charles Baudelaire et les Fleurs du mal.

Passionnée, rigoureuse, avec un humour caustique qui me passait 100 pieds au-dessus de la tête, elle n'était pas ce que je m'attendais à voir comme femme professeure d'université. Savante, féministe, linguiste : rien ne lui échappait.

Elle était plutôt discrète sur sa vie personnelle. J'aurais aimé savoir qu'elle était originaire d'un hameau du centre de la France, Bétête en Creuse, d'à peine 800 habitants. Je pense que ça m'aurait aidé à comprendre comment elle arrivait à établir une relation avec tous ces étudiants et étudiantes originaires de petits villages du Nord ontarien.

Car elle était bel et bien ancrée dans son territoire d'adoption. Elle disait haut et fort que, selon elle, les gens du Nord étaient les vrais Franco-Ontariens alors que ceux de l'Est ontarien étaient davantage des quasi-Québécois! On ne savait jamais si elle était sérieuse ou si cette affirmation lui permettait de faire un clin d'œil à des collègues d'Ottawa.

Arrivée à l'Université Laurentienne à la fin des années soixante, elle a enseigné au Département d'études françaises, dont elle a par la suite assumé la direction de 1986-1990. Elle retournait chez elle, en France, lors de ses sabbatiques, et c'est là qu'elle a fait un deuxième doctorat en linguistique.

Son examen de fin d'année était habituellement oral. Elle plaçait sur un bureau la pile de livres au programme et lançait : choisissez-en un et parlez-m'en! C'était une autre époque.

Elle est décédée en décembre dernier, à l'âge de 88 ans. Inhumée le dernier jour de l'année. Je suis certaine qu'elle écoutait son bio-rythme. Elle aimait les choses bien planifiées, bien ficelées, bien terminées. Que de mieux, dans ce cas, que de finir son séjour terrestre un 31 décembre?

Quand je cherche un souvenir d'elle, je la vois, devant sa classe de littérature française, au 3^e étage de l'édifice des arts, brandir un livre et dire : «C'est à lire. Pour l'instruction et pour le plaisir.»

(Un remerciement tout spécial à Jacqueline Gauthier et Benoît Cazabon qui ont partagé avec moi leurs souvenirs de Laure Hesbois, professeure de français et regrettée collègue.)

NORD DE L'ONTARIO

Le Collège Boréal célèbre ses 25 ans dans vos maisons

Le Collège Boréal célébrera son 25^e anniversaire le 17 juin de 17 h 30 à 19 h 30 en mode virtuel. La célébration se déroulera en deux séances : un apéro et une webémission. Peu de détails sont donnés sur le contenu de la webémission. Les 1000 premières personnes à s'inscrire recevront une trousse de célébration remplie de petites surprises et livrée à domicile. L'offre est seulement offerte aux résidents de l'Ontario. On peut s'inscrire à l'événement gratuit à l'adresse <https://boreal25.ca/>. (P.M.)

Au cours de l'été, le CRCCF, l'ULNO et Le Voyageur présenteront gens et événements qui ont marqué l'éducation postsecondaire en français à Sudbury et dans le Nord de l'Ontario.

LES IMPROBABLES

par JABLO



ÉDITORIAL

Pas de résolution en vue à Vale



RÉJEAN GRENIER

Au moment d'écrire ces lignes, le lundi 14 juin, les 2400 travailleurs en grève à la minière Vale prennent connaissance d'une deuxième offre patronale. Plus tard lundi, les grévistes voteront sur cette proposition de contrat. Les négociateurs du syndicat de Métallos recommandent le rejet massif de l'offre. En lisant le message que le syndicat a envoyé à ses membres dimanche, on sent la frustration et la colère des dirigeants. Ils affirment que la compagnie ne veut pas vraiment négocier et ils qualifient l'offre d'insulte.

En examinant l'analyse qu'en fait le syndicat, il est difficile de penser que les travailleurs acceptent ce contrat. La compagnie augmente son offre salariale qui passe de 4 à 5 % sur 5 ans, mais elle retire le boni de 2 500 \$ pour les difficultés liées à la pandémie de COVID-19 qu'elle avait offert dans son offre précédente.

Quant aux questions de pension et d'avantages sociaux, sujets qui ont motivé le rejet de la dernière offre, la compagnie a refusé de bouger.

Les résultats du vote seront affichés sur le site web du *Voyageur*.

Crise des opioïdes

Un article publié la fin de semaine dernière dans le journal *Globe and Mail** démontre comment deux médecins de Timmins ont réussi à motiver les responsables politiques, de la santé et de la police afin de freiner les décès liés à la consommation d'opioïdes.

Les médecins Louisa Marion-Bellemare et Julie Samson travaillent toutes deux à l'hôpital de Timmins. Comme plusieurs villes canadiennes, Timmins a connu une hausse fulgurante des surdoses et des décès dus aux opioïdes depuis le début de la pandémie de COVID-19. En 2019, le taux de ces décès à Timmins était quatre fois plus élevé que la moyenne ontarienne et le double du taux enregistré à Vancouver, pourtant l'épicentre de la crise des opioïdes.

Les docteurs Marion-Bellemare et Samson étaient tannées de voir des patients aux portes de la mort arriver au service d'urgence de l'hôpital, être ravivés pour être rapidement retournés à la rue. La situation s'est aggravée l'an dernier alors que la pandémie a forcé la fermeture de tous les services d'intervention liés à la consommation de drogue. Les médecins ont rapidement compris que la crise ne serait jamais résolue sans l'intervention de plusieurs acteurs du milieu. Elles ont littéralement fait le tour de tous les intervenants et ont réussi, en moins d'un an, à créer une réponse coordonnée afin de ralentir la crise.

Les opioïdes continuent de faire des ravages à Timmins, mais l'action concertée des deux médecins et de leurs alliés communautaires a réussi à en ralentir les effets. Les villes canadiennes devraient suivre cet exemple. Sudbury pourrait peut-être ainsi réduire le nombre de croix plantées devant l'hôtel de ville en mémoire des victimes de ce fléau.

* <https://www.theglobeandmail.com/canada/article-the-timmins-tag-team-when-opioids-and-official-inaction-were-killing/>

journal
LE VOYAGEURCe journal est conforme
à l'orthographe rectifiée.Les opinions exprimés dans le *Courrier des*
Lecteurs n'engagent que l'auteur de la lettre.336, rue Pine, bureau 302
Sudbury (Ontario)
P3C 1X8Téléphone : 705-673-3377
Sans frais : 1-866-926-3997
Télécopieur : 705-673-5854
Courriel : levoyageur@levoyageur.ca

Équipe de direction
Guy Rouleau
Julien Cayouette
Karine Tellier
Administration, distribution
Guy Rouleau, poste 6203
administration@levoyageur.ca
Directrice du marketing
Karine Tellier, poste 6214
karine.tellier@levoyageur.ca
Directeur de l'information
Julien Cayouette, poste 6209
levoyageur@levoyageur.ca
Journalistes
Éric Boutilier (Nipissing)
eric.boutilier@levoyageur.ca
Philippe Mathieu (Sudbury)
journaliste@levoyageur.ca
Pigiste
André Magny
Andréanne Joly
Chris St-Pierre
Marc Dumont
Correspondants.es
Initiative de journalisme local
Éditorialiste
Réjean Grenier
Critique littéraire
Camille Contrée
Maquettistes, graphistes
Manon Roussel
Julien Cayouette
Caricaturistes
Bado
Jacques-André Blouin

On appelait «voyageurs» les gens qui faisaient le trafic des fourrures entre Montréal et Fort William, aujourd'hui Thunder Bay. Pour se rendre à Fort William, les voyageurs devaient passer par la rivière des Français et les lacs Huron et Supérieur. Certains se rendaient aussi au poste Brunswick House, au sud de Kapuskasing, ou empruntaient la rivière Missinaibi pour se rendre jusqu'à la baie James. Ces voyageurs transportaient vivres et fourrures, mais acheminaient aussi des messages et les nouvelles qu'ils glanaient le long de leur parcours. Le journal *Le Voyageur* est fier de perpétuer cette tradition.

HEURES D'OUVERTURE
9 h à 16 h du lundi au vendredi

- Les lettres à la rédaction seront publiées si l'auteur est identifié.
- L'heure de tombée pour les annonces est le jeudi à 14 h.
- Représentation nationale : ligne agates marketing 1-866-411-7486
- Nos annonceurs ont jusqu'au lundi à midi pour corriger une publicité.
- La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

Toute personne qui envoie une lettre ou une photo pour être publiée dans le journal assigne implicitement et sans appel ses droits d'auteur aux Publications Voyageur Inc.

Le Voyageur, propriété de Publications Voyageur inc. Imprimé par Journal Printing, 309, rue Douglas, Sudbury. Distribution : 2 329 + 15 500 copies électroniques • Les idées exprimées dans *Le Voyageur* ne sont pas nécessairement celles de la direction. Le Voyageur est un hebdomadaire. *Courrier 2^e classe*, Envoi de Post-publications - Numéro de convention 40012374 • MEMBRE : • L'Association de la presse francophone • Canadian Community Newspaper Association. Le but de notre journal est de promouvoir la langue française. • Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Abonnements (inclus le journal et les cahiers spéciaux)

1 an = 60 \$ - 2 ans = 100 \$ - 3 ans = 135 \$ • Aînés et étudiants : 1 an = 50 \$ - 2 ans = 80 \$ - 3 ans = 105 \$ • À l'étranger : 1 an = 125 \$ • Multiple : 5-20 abonnements = 40 \$ par année - 21-500 = 30 \$ par année • Institutionnel : Plus de 500 abonnements = 20 \$ chacun par année

Canada
réseau presse
médias professionnels de l'info locale
FIER MEMBRE
112500 médias en ligne

Vous cherchez un vieil article
ou êtes simplement curieux
de nature?

La Greater Sudbury Heritage Database
contient des versions numérisées de TOUS
les numéros du journal *Le Voyageur* avec une
recherche par mots-clés.

Comblez votre curiosité
tinyurl.com/ArchivesVoyageurGSHD

journal
LE VOYAGEURGRATER MUSEES
GREATERT MUSEUMS
MUSEUMS OF GREAT
SUDBURYGREATER SUDBURY PUBLIC LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE
DE SUDBURY

COLLABORATION SPÉCIALE

Les coupures de programmes à l'Université Laurentienne

3. Au diable les sciences humaines et sociales

Comme nous l'avons rappelé dans le premier texte de cette série au sujet des coupures dans les programmes à l'Université Laurentienne, la restructuration annoncée au début d'avril devait être effectuée en fonction du nombre d'étudiants inscrits dans ceux-ci. Essentiellement, la performance des programmes a été évaluée en fonction d'une seule mesure, en l'occurrence le nombre d'étudiants inscrits dans chacun d'eux, et c'est ce qui devait servir d'étalon afin d'en déterminer le sort : coupé ou non. Nous avons démontré l'aberrance de cette méthode retenue par l'université, mais voyons tout de même si les programmes qui ont été éliminés étaient bel et bien les moins performants à l'aune du critère ci-dessus. Nous nous limiterons aux programmes offerts en français.

On le sait, ce sont les programmes de la Faculté des arts qui ont le plus écopé lors de la restructuration. Et de loin. Parmi les 22 programmes en français qui ont été éliminés en avril 2021, pas moins de 12 relevaient de la Faculté des arts. Ainsi, il n'est guère surprenant que parmi les 36 professeurs réguliers enseignant en français qui ont été mis à pied le 12 avril, 19 étaient membres de cette faculté. À titre comparatif, la Faculté des sciences, de génie et d'architecture a perdu 6 programmes et 11 professeurs réguliers, alors que les trois autres facultés se partagent les 4 autres programmes éliminés et les 6 autres licenciements de professeurs enseignant en français.

On est donc en droit de s'attendre à ce que si les coupures ont affecté les programmes en français de la Faculté des arts d'une manière aussi disproportionnée, c'est parce que ces derniers devaient être moins performants que ceux des autres facultés. De même, il va de soi qu'il serait inadmissible que des programmes relevant d'autres facultés, dont la performance aurait été du même niveau ou, pis encore, de niveau inférieur aux programmes qui ont été éliminés, ne l'aient pas été eux aussi.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, c'est pourtant le cas. Il existe en effet des mesures de la performance des programmes universitaires autrement plus fiables que celle, tellement simpliste mais aussi ruineuse, qui a été retenue par la haute administration de l'Université Laurentienne. Celles-ci reposent sur le nombre d'équivalences d'étudiants à temps plein inscrits (ÉÉTP) dans les cours offerts dans une discipline déterminée.

Consistant dans la conversion, en divisant en général par 10, du nombre total d'inscriptions individuelles dans tous les cours offerts dans une discipline pendant une

année académique, l'ÉÉTP est souvent utilisé pour calculer le nombre moyen d'étudiants inscrits dans ces cours. Puisque — on ne saurait le nier — la restructuration visait, au final, à réduire la taille du corps professoral régulier, l'ÉÉTP peut aussi être divisé par le nombre de professeurs (réguliers ou l'équivalent) qui enseignent les cours en question. Le produit de cette division équivaut au nombre d'ÉÉTP inscrits dans les cours offerts dans une discipline en question, pour une période déterminée. Plus le ratio des ÉÉTP inscrits dans les cours d'une discipline, par professeurs enseignant les cours en question, est élevé, plus les programmes dans cette discipline sont performants.

Or, les exemples ne manquent pas de programmes et de grappes de programmes en français dont la performance était semblable à celle des programmes en français de la Faculté des arts, mais qui, contrairement à ceux-ci, ont été mystérieusement épargnés par les coupures. Les programmes en orthophonie sont du nombre, avec un ratio ÉÉTP/professeur légèrement plus bas que celui de l'ensemble des programmes de la Faculté des arts. Il en va de même de la grappe de programmes en activité physique, dont le ratio ÉÉTP/professeur est légèrement plus élevé que celui de l'ensemble des programmes de la Faculté des arts.

Dans la mesure où les coupures devaient refléter la performance relative des programmes de l'Université Laurentienne, on ne peut faire autrement que se demander pourquoi, alors que la performance des programmes susmentionnés était équivalente à la leur, seulement des programmes — et les postes qui s'y rapportent — de la Faculté des arts ont été éliminés (sauf un poste du côté des programmes en activité physique).

En raison de l'équivalence sur le plan de la performance respective tout juste expliquée, il est évident que les coupures imposées à la Faculté des arts n'étaient pas une fatalité. L'Université Laurentienne aurait pu atteindre ses cibles financières en procédant autrement. Par exemple, elle aurait pu — nous ne le souhaitons pas! — éliminer les programmes en activité physique et en orthophonie de même que les postes qui s'y rattachent, tout en conservant tous les programmes en français de la Faculté des arts de même que 22 parmi les 26 des postes de professeurs enseignant en français dans cette faculté. Ce faisant, l'Université Laurentienne aurait atteint la même cible en matière de coupures qu'en éliminant 10 programmes et 19 postes à la Faculté des arts en français! D'autres configurations des coupures auraient été possibles, passablement plus

équilibrées — et justes! — et qui se seraient soldées par le même résultat au plan financier.

En clair, contrairement à ce que l'on prétend, ce n'est pas la performance des programmes en français de la Faculté des arts qui explique leur saccage en avril 2021. De toute évidence, celui-ci résulte d'un choix tout à fait arbitraire, en l'occurrence celui de privilégier d'autres programmes et grappes de programmes qui sont ni plus, ni moins performants que les programmes en français de la Faculté des arts.

Et il y a encore pire. Avant les coupures en effet, le ratio ÉÉTP inscrits / professeur dans les programmes de la Faculté des sciences, de génie et d'architecture était moins de la moitié de celui qui prévalait à la Faculté des arts. Autrement dit, les programmes de la première faculté sont nettement moins performants que ceux de la Faculté des arts. Pourtant, alors que les ratios des nombres de programmes éliminés sont semblables d'une faculté à l'autre, 19 professeurs réguliers enseignant en français sur 26 ont été licenciés à la Faculté des arts, alors que 11 professeurs réguliers enseignant en français sur 31 ont subi le même sort du côté de la Faculté des sciences, de génie et d'architecture. Aussi incroyable que cela puisse paraître, bien que les programmes en français de la Faculté des arts étaient autrement plus performants que ceux de la Faculté des sciences, de génie et d'architecture, on a néanmoins licencié 73 % des professeurs qui enseignaient dans les premiers contre 35 % des professeurs qui appuyaient les programmes en français de la seconde. Alors que si on avait respecté le critère qu'est la performance relative des programmes, ce sont les programmes et le corps professoral de la Faculté des sciences, de génie et d'architecture qui auraient davantage écopé.

Comme c'est le contraire qui s'est produit, il est par trop évident que les coupures massives dans les programmes en français de la Faculté des arts de même qu'au sein du corps professoral qui y enseignait, n'ont rien à voir avec la performance des premiers. Elles résultent plutôt de décisions arbitraires, dont les motivations ne sont pas avouées et au sujet desquelles on ne peut que supputer — nous y reviendrons bientôt.

Et comme si cela ne suffisait pas, en charcutant les programmes de la Faculté des arts de même que son corps professoral, on lèse beaucoup plus d'étudiants qu'on ne l'aurait fait si les coupures avaient été principalement imposées à la Faculté des sciences, de génie et d'architecture. Qui plus est, couper dans les programmes plus performants et, ce faisant, au sein du corps pro-

fessoral de la Faculté des arts plutôt que dans ceux de l'autre faculté expose l'Université Laurentienne au risque — inconcevable dans les circonstances actuelles — de perdre davantage de revenus (frais de scolarité et subvention provinciale) que si elle avait fait porter les coupures là où elle aurait dû, étant donné ses propres critères.

C'est en hochant la tête qu'on ne peut que se demander ce qui explique que, contrairement à ce que l'on aurait été en droit de s'attendre à la lumière des critères annoncés par le recteur, les coupures se soient autant abattues sur la Faculté des arts, alors qu'elles auraient non seulement pu, mais dû être davantage réparties entre les facultés. Aurait-on posé un jugement de valeur, tel que peu importe leur performance relative, les programmes en français de la Faculté des arts seraient sacrifiés au profit des programmes des autres facultés? C'est plausible, et ça l'est d'autant plus lorsque l'on considère que la composition du minuscule cercle des responsables des coupures ne comprend aucun professeur issu des sciences humaines et sociales.

Aurait-on autant «vargé» sur la Faculté des arts si le recteur, la vice-rectrice aux études et le registraire en étaient issus?

À propos, justement, de l'absence de quelque champion, défenseur ou plaidoyer que ce soit pour les sciences humaines et sociales au cours des derniers mois, n'aurait-il pas été judicieux de compenser la carence tout juste identifiée au moment de former le comité des six membres du sénat qui devaient représenter ce dernier lors de la première phase de la restructuration? N'aurait-on pas pu veiller à ce qu'au moins l'un des six membres dudit comité soit de la Faculté des arts?

Mais non! Des trois professeurs qui ont été nommés, deux étaient des mêmes domaines que le recteur, la vice-rectrice aux études et le registraire. Et comment les facultés, sinon les programmes auxquels appartiennent les trois professeurs en question se sont-ils tirés d'affaire lors de la restructuration? Nous vous laissons le deviner.

Denis Hurtubise
Thierry Bissonnette
Gina Comeau



VIAU, Roland « Rolly »

Décédé paisiblement à son domicile, entouré de ses proches, main dans la main de son épouse dévouée et amour de sa vie, le lundi 7 juin 2021, à l'âge de 83 ans, après une longue maladie. Époux bien-aimé de Ginette (née Roy) Viau. Rolly était reconnu comme farceur, gentil, drôle, serviable, généreux, chaleureux, patient, doux, jovial, attentionné, dévoué, un gentleman, touche-à-tout, inou-

blisable, un grand ami, et surtout, un père de famille dévoué. Cher père de Jocelyne, Daniel (Gisèle Bigras), Michel (Rita Burke), feu Pierre (feue Anne St-Jean), Mylène, Richard (Joëlle Quesnel) et Renelle (Brian Arsenault). Grand-père adoré de Martine (Mark), Troy, Sylvain (Lori), Patrick (Jessica), Joey (Roxanne), Gaston, Danny (Robynn), Kevin (Krystal), Daphne (Shawn), Kimberlie, Zachary, François, feu Dominik, Patricia (Andrew), Miguel (Brittney), Madelin, Peter et Gabriel. Il était également très fier de ses 33 arrière-petits-enfants. Il sera également regretté par ses belles-soeurs Murielle (Léo-Paul Vallières), Constance (Jean-Marie Vincent) et Sylvie Roy. Roland restera dans les mémoires de plusieurs nièces, neveux et cousins. Prédécedé par ses parents Aurèle Viau et Diana (née Roy), et son frère Victor. La famille tient à remercier l'Aide aux Séniors de Noëlville, pour laquelle Roland a été bénévole pendant de nombreuses années. Un merci spécial aux merveilleuses préposées de soutien personnel et à toute l'équipe qui ont pris soin de lui au cours des 6 dernières années. Une célébration de la vie aura lieu à une date ultérieure. Que vos témoignages de condoléances se traduisent en dons à la Fondation des maladies du cœur. www.cooperatifuneralhome.ca.

C't'un gars qui se présente à la Taverne à tous les soirs après le travail et il commande 3 bières. Il boit ses 3 bières, ne parle à personne et s'en retourne chez lui. Il revient le lendemain et la même histoire se reproduit.

Alors un bon jour le serveur va le voir et demande : Comment ça que tu commandes toujours 3 bières, tu les bois, tu t'en vas et tu parles jamais à personne.

Le gars répond : moi j'ai deux frères, pis on a fait un arrangement, quand on va à la taverne, ben on prend une bière pour nos deux frères qui ne sont pas là.

L'histoire continue plusieurs jours, mais, à un moment donné, il commande 2 bières au lieu de 3. Il boit ses 2 bières et s'en va sans parler à personne. Il revient le lendemain et il commande encore deux bières. Après quelques jours de ce manège, le serveur va le voir : j'aime-

rais ça t'offrir nos sympathies. L'homme répond : Comment ça? Le serveur : Ben t'a pas perdu un frère, tu demandes juste deux bières? L'Homme répond : ah, non non! J'ai pas perdu de frère, mais le Carême est commencé pis moi je bois pas pendant le Carême.

Claire Sévigny,
Sudbury



Informations municipales

C. P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3E 5K3

311 À votre service
www.grandsudbury.ca

Nous affichons les soumissions, les offres, les propositions et les ventes dans le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

Avis publics

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

concernant les demandes aux termes de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P.13, dans sa version modifiée. Veuillez noter que l'on a présenté les demandes suivantes de dérogation mineure ou d'autorisation sollicitant la dispense de certaines dispositions du Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, tel que précisé, et que le Comité de dérogation de la municipalité les étudiera dans l'ordre de présentation.

Demande n° A0067/2021

Description foncière : NIP 73470-0034, parcelle 51469, partie 1, plan 53R-15317, lot 1, concession 2, canton de Dill, 0, chemin Old Wanup, Sudbury

Objet de la demande : Approuver le lot résultant par suite d'un ajout à un lot, la façade du lot dérogeant au règlement municipal

pourront alors consulter les renseignements additionnels fournis au sujet des demandes. Les audiences publiques auront lieu selon l'horaire suivant.

DATE : JEUDI, le 24 juin 2021
HEURE : 17 H
ENDROIT : SALLE DE REUNION C-11, PLACE TOM DAVIES 200, RUE BRADY, SUDBURY, par voie électronique

Demande n° A0068/2021

Description foncière : NIP 73595-0041, partie du lot 7, plan M-140, parties 1-9, plan 53R-21148, partie du lot 6, concession 1, canton de McKim, 235, promenade Caswell, Sudbury

Objet de la demande : Permettre un nombre accru de logements dans un immeuble résidentiel, dérogeant ainsi au règlement municipal.

La réunion aura lieu à distance par voie électronique, conformément à la Loi de 2001 sur les municipalités, telle qu'elle est modifiée par la Loi de 2020 sur les situations d'urgence touchant les municipalités (loi 187) et par le décret du 28 mars 2020 ayant modifié la Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence.

Demande n° A0069/2021

Description foncière : NIP 73349-1402, parcelle 13995, lot 17, plan M-348, lot 1, concession 3, canton de Balfour, 72, rue Edward, Chelmsford

Objet de la demande : Approuver la construction d'un garage sur la propriété visée, la surface construite maximale permise d'un bâtiment accessoire dérogeant au règlement municipal.

Les médias et le grand public peuvent visionner la webémission du Comité de dérogation sur le site de diffusion continue en direct de la Ville du Grand Sudbury (<http://video.isilive.ca/sudbury/live.html>).

Demande n° A0070/2021

Description foncière : NIP 73508-0476, parcelle 35161, partie 2, plan 53R-7038, partie du lot 12, concession 2, canton de Capreol, 4329, rue Odile, Capreol

Objet de la demande : Approuver la construction d'un garage sur la propriété visée, sa hauteur dérogeant au règlement municipal.

Les commentaires présentés sur la question, y compris le nom et l'adresse de l'auteur, seront connus du public. La population peut les consulter et ils peuvent être publiés dans la décision du Comité de dérogation. En transmettant des renseignements, y compris de façon imprimée ou électronique, vous indiquez que vous avez obtenu le consentement des personnes dont les renseignements personnels figurent dans les informations à divulguer au public.

Demande n° A0071/2021

Description foncière : NIP 73588-0403, parcelle 7251, lot 277, plan M-128, lot 8, concession 2, canton de McKim, 44, avenue Clemow, Sudbury

Objet de la demande : Permettre une superficie de lot, une marge de reculement de la cour latérale et une marge de reculement de la cour avant réduites, un nombre réduit de places de stationnement ainsi qu'une allée de circulation réduite pour un immeuble résidentiel, le tout dérogeant au règlement municipal.

On fera uniquement parvenir une copie des décisions concernant les demandes ci-dessus aux personnes qui demandent par écrit un avis de décision à la secrétaire-trésorière.

Observations de la population dans le cadre des audiences publiques

L'accès à la Place Tom Davies a été restreint pour aider à enrayer la propagation de la COVID-19. Bien que le public ne soit pas encouragé à assister en personne aux réunions du Conseil municipal et des comités, il existe plusieurs façons lui permettant de soumettre des observations aux membres du Comité de dérogation pour la réunion du 24 juin 2021.

- Soumettre ses commentaires par écrit : Veuillez transmettre vos commentaires par écrit à Nia Lewis, secrétaire-trésorière du Comité de dérogation, C.P. 5000, succursale A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3, avant la réunion, ou par courriel à nia.lewis@grandsudbury.ca. Les commentaires reçus d'ici au **vendredi 18 juin à 15 h** seront transmis aux membres du Comité de dérogation avant la réunion.
- S'inscrire pour prendre la parole lors de la réunion du Comité par voie électronique : Si vous voulez prendre la parole lors de la réunion du Comité

de dérogation, veuillez en faire la demande à Nia Lewis, à l'adresse nia.lewis@grandsudbury.ca. Veuillez indiquer les renseignements suivants :

- votre nom (prénom et nom de famille);
- votre adresse courriel afin que l'on vous envoie une invitation à participer à la réunion par l'entremise de *WebEx*, qui permet de le faire par ordinateur, appareil mobile ou téléphone;
- le point à l'ordre du jour sur lequel vous voulez vous prononcer;
- tout élément visuel, p. ex. des photos ou une présentation PowerPoint.

Malgré les dates limites indiquées ci-dessus, on demande aux membres du public de s'inscrire le plus tôt possible pour en faciliter le processus ordonné ainsi que la réunion.

On invite les membres du public à transmettre leurs commentaires par écrit avant la date ci-dessus, même s'ils choisissent de s'inscrire pour prendre la parole par voie électronique lors de la réunion, et ce, afin que les membres du Comité puissent prendre connaissance des commentaires au cas où ils ne pourraient pas se joindre à la réunion.

Participation par voie électronique des gens qui veulent présenter des observations

Sur réception de votre demande visant à prendre la parole lors de la réunion, on vous transmettra les renseignements sur la réunion par l'entremise de *WebEx* ainsi qu'un mot de passe, et ce, avant la rencontre, y compris un lien vers les ressources d'information pour les personnes utilisant cette plateforme pour la première fois.

Veuillez noter qu'un ordinateur ou un appareil de partage de vidéos n'est pas nécessaire pour participer à la réunion via *WebEx*. Vous pouvez également vous servir d'un téléphone mobile ou d'un téléphone fixe. Un numéro vous sera fourni à cette fin dans l'invitation par courriel qui vous sera envoyée.

Si ce n'est déjà fait, les personnes qui ont l'intention de participer à la réunion peuvent s'inscrire dans *WebEx*. Les renseignements suivants vous sont présentés pour examen et pour vous guider durant votre participation à distance à la réunion.

- **Puisqu'un partage d'écrans ne sera pas activé pour les participants durant la réunion, les personnes qui veulent faire une présentation visuelle (PowerPoint ou autre) doivent l'envoyer à l'adresse nia.lewis@grandsudbury.ca.** La secrétaire-trésorière qui anime la réunion transmettra votre présentation à partir de son écran pendant que vous prenez la parole. Par conséquent, afin qu'il y ait assez de temps pour l'installation et les essais avant le début de la réunion, **les personnes qui veulent fournir une présentation visuelle doivent l'envoyer à la secrétaire-trésorière avant le vendredi 18 juin à 15 h.**
- En vous joignant à la réunion, par téléphone ou

en ligne, on vous y admettra en tant que personne présente. On ne vous saluera pas au moment de vous joindre à la réunion. Vous entendrez le déroulement de la réunion et vous verrez l'intervenant actuel (si vous avez accès à la vidéo), mais votre microphone sera désactivé jusqu'à ce que ce soit votre tour de prendre la parole.

- Si vous vous joignez à la réunion *WebEx* par téléphone, ne mettez jamais votre téléphone en attente puisqu'une musique diffusée dans de tels cas le sera en ligne une fois que votre microphone sera réactivé.
- Pour optimiser la qualité de l'appel sur un ordinateur portable, si possible, veuillez utiliser un casque d'écoute avec microphone; sinon, si vous utilisez le microphone de votre ordinateur portable ou votre cellulaire, veuillez parler directement dans le récepteur.
- **Veuillez ne transmettre à personne les détails de la réunion *WebEx* et ne le faites pas non plus sur les médias sociaux.** Ces renseignements s'adressent aux membres du Comité de dérogation, au personnel expressément désigné, aux auteurs d'une demande (ou à leur représentant) ainsi qu'aux personnes ayant demandé à prendre la parole. Toutes les autres personnes pourront assister à la réunion via sa diffusion continue en direct par la Ville du Grand Sudbury.
- **Lorsque le président du Comité les invitera à prendre la parole, les délégations publiques auront cinq minutes pour présenter leurs commentaires.** Il est interdit de poser des questions aux membres du Comité (ou aux membres du personnel) et de débattre avec eux. Si vous avez des questions, vous pouvez en faire mention durant votre présentation de cinq minutes. Vos commentaires doivent porter directement sur le contenu du ou des rapports faisant l'objet de votre présentation. Les membres du Comité peuvent vous poser des questions de suivi après vos remarques et commentaires, ou ils peuvent demander au personnel de répondre à ce que vous avez dit.
- Outre votre présentation orale, nous vous invitons à envoyer vos commentaires écrits pour étude par le Comité. Veuillez vous reporter aux renseignements fournis ci-dessus sur la façon de transmettre les présentations et commentaires écrits.

Les commentaires présentés sur la question, y compris le nom et l'adresse de l'auteur, seront connus du public. La population peut les consulter et ils peuvent être inscrits au procès-verbal du Comité de dérogation. En transmettant des renseignements, y compris de façon imprimée ou électronique, vous indiquez que vous avez obtenu le consentement des personnes dont les renseignements personnels figurent dans les informations divulguées au public.

Les personnes s'intéressant à ces questions peuvent assister aux audiences publiques. Elles

Plaidoyer pour une université de langue française pour le Moyen-Nord de l'Ontario

En février dernier, Laurentian University de Sudbury (ON) a fait appel à la *Loi fédérale sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* en évoquant qu'elle était confrontée à des défis financiers sans précédent. Cette manœuvre hors du commun pour un établissement universitaire a provoqué une onde de choc dans l'ensemble de la population, y compris dans la communauté francophone.

C'est en réponse à ces circonstances que la Coalition nord-ontarienne pour une université de langue française a vu le jour. Représentative d'institutions, d'individus et d'organismes actifs dans une variété de secteurs du Grand Sudbury et du Nord de l'Ontario, elle émane de la table de concertation francophone PlanifSudbury. La Coalition promeut la création d'une université par, pour et avec les francophones pour le Moyen-Nord ontarien sous l'égide de l'Université de Sudbury.

Tel que redouté dès février, *Laurentian U.* a annoncé, le 12 avril 2021, qu'elle abolissait 28 programmes en français, soit 40 % des 69 programmes coupés. La francophonie n'a pas été la seule clientèle affectée par cette décision. Les programmes d'études autochtones et quelques programmes anglophones ont disparu aussi, mais on peut dire que la francophonie a été touchée de façon disproportionnée.

Ces coupes ont été faites sans consultation avec la communauté. Si elle avait pris la peine de s'informer, *Laurentian U.* aurait appris que plusieurs des programmes qu'elle comptait abolir avaient joué un rôle historique et contribuaient toujours au développement de la francophonie sudburoise, nord-ontarienne et provinciale bien au-delà du poids démographique de ses étudiants.

Ainsi, c'est le professeur d'Histoire de l'Université Laurentienne, Gaétan Gervais, un étudiant de ce programme, Michel Dupuis, et la couturière Jacqueline England qui ont créé le drapeau franco-ontarien, hissé pour la première fois sur le campus de l'Université de Sudbury en 1975. Quarante-cinq ans plus tard, l'Assemblée législative de l'Ontario adoptait un projet de loi faisant du drapeau franco-ontarien un emblème officiel de la province, le 21 septembre 2020.

Des institutions culturelles, telles que le Théâtre du Nouvel-Ontario, les Éditions Prise de Parole et le festival La Nuit sur l'étang, y sont nées.

Les programmes d'Histoire, d'Études françaises, de Littérature et culture francophone ainsi que de Théâtre, parmi d'autres, ont formé des générations de jeunes adultes qui ont poursuivi des carrières dans les arts, en édu-

cation et en animation culturelle ou simplement été sensibilisés au patrimoine et à la vitalité de la francophonie locale et provinciale. Les programmes de Sagefemme et de Promotion de la santé étaient essentiels à l'offre de services de santé en français sur notre territoire. Ils ont tous été coupés.

En agissant de la sorte, *Laurentian U.* a perdu toute légitimité aux yeux de la communauté francophone. Elle a abandonné la prétention de valoriser l'enseignement universitaire en français. Ses actions privent la communauté de futurs chefs de file. En remerciant les professeurs rattachés aux 28 programmes de langue française, *Laurentian U.* dépouille la francophonie de sources de connaissances et de recherches essentielles à son développement. Elle oblige bon nombre de jeunes francophones et francophiles à poursuivre des études universitaires à l'extérieur des régions du Moyen-Nord et du Nord avec les frais supplémentaires que cela implique. Elle contribue ainsi au phénomène de l'exode des jeunes vers les centres urbains, une problématique bien présente dans plusieurs régions du pays.

Pour nous, «l'Université Laurentienne bilingue et triculturelle» est une chose du passé. Ces événements illustrent les limites des institutions d'enseignement bilingues.

Comme le rapportait l'hebdomadaire sudburois *Le Voyageur*, le 4 juin dernier, le recteur et vice-chancelier de *Laurentian U.*, Robert Haché, affirmait récemment que «ce n'est pas la Laurentienne qui a choisi les programmes à couper, ce sont les étudiants», en référence au faible nombre d'étudiants inscrits depuis quelques années dans les programmes coupés. Il a oublié de mentionner que la promotion des programmes de langue française n'est pas toujours une priorité pour les institutions bilingues. Des employeurs membres de notre Coalition ont d'ailleurs noté un relâchement à cet égard à *Laurentian U.* depuis plusieurs années. Malgré des efforts, les moyens mis à la disposition des personnes responsables de cette tâche étaient dérisoires.

Pendant ce temps, avec sa refonte proposée de la *Charte de la langue française* (projet de loi 96), le Québec invite les francophones de l'extérieur de la province à y poursuivre des études postsecondaires aux mêmes couts que les étudiants québécois. L'offre est généreuse, mais elle ne répond pas aux besoins des jeunes francophones du Moyen-Nord et du Nord de l'Ontario qui cherchent une éducation représentative de leur milieu, de leur histoire et de leur identité.

Heureusement, une lueur d'espoir est apparue le 11 mars dernier lorsque l'Université de Sudbury a annoncé qu'elle voulait devenir une université «par, pour et avec les francophones». Jadis bilingue, cet établissement a rendu ses deux chartes disponibles aux communautés francophone et autochtone pour qu'elles créent leurs propres établissements. En effet, une charte est le document constitutif d'une université qui lui confère les pouvoirs nécessaires à son bon fonctionnement.

Notre Coalition travaille avec l'Université de Sudbury à l'avènement d'une université de langue française pour le Moyen-Nord, une demande maintes fois répétée par la communauté depuis 50 ans.

C'est pourquoi la Coalition a formulé les recommandations suivantes :

- Que toute la programmation de langue française de l'Université Laurentienne, autant celle qui a été coupée que celle qui demeure en place, soit transférée intégralement et immédiatement à l'Université de Sudbury;
- Que les paiements de transfert fédéraux pour les minorités de langues officielles, autrefois versés à Laurentian U., soient remis immédiatement à l'Université de Sudbury pour qu'elle planifie son offre de programmes;
- Que le gouvernement de l'Ontario intervienne pour s'assurer que la programmation 2021-2022 de ce qui était l'Université Laurentienne aille de l'avant, qu'il suspende les coupes annoncées, trouve le financement nécessaire pour que Laurentian U. calme ses créanciers et facilite le transfert des programmes mentionnés précédemment;
- Qu'une Commission de mise en œuvre provinciale soit mandatée d'identifier une structure de livraison de l'éducation universitaire de langue française dans le Moyen-Nord en collaboration avec l'Université de Sudbury, de déterminer sa programmation et d'esquisser le milieu de vie et d'apprentissage de cette institution. Pour y parvenir, la Commission pourrait se livrer à une étude de besoins en associant de futurs étudiantes et étudiants à ses travaux pour élaborer sa programmation, puis examiner les relations que cet établissement devrait entretenir avec ses homologues de langue française, tels l'Université de Hearst et l'Université de l'Ontario français, ou bilingue, comme l'Université d'Ottawa et le Collège universitaire Glendon de Toronto.

Ce serait l'occasion aussi pour la Commission de formuler des recommandations en vue de renforcer et de pérenniser l'offre de

programmes universitaires en français en Ontario, de dresser un état des lieux du postsecondaire de langue française dans la province, de proposer des structures de gouvernance et de financement, de recommander des stratégies pour la promotion des programmes universitaires de langue française et de développer un plan de transition entre l'offre de programmes provisoires en langue française et l'ouverture de l'université de langue française pour le Moyen-Nord, sous l'égide de l'Université de Sudbury.

Par ailleurs, nous souhaitons que soit reconnue l'importance des programmes d'études autochtones offerts depuis plus de 40 ans à Sudbury. Leur abolition est un scandale. Des démarches doivent être prises, en appui aux désirs des communautés autochtones, en vue de pérenniser ces programmes.

Soyons clairs. La Coalition ne souhaite pas la disparition de *Laurentian U.* Notre communauté

a besoin d'une telle institution. Nous voulons plutôt une université gérée entièrement par et pour les francophones. Nous appelons aussi au respect des aspirations, des besoins et de la volonté des communautés autochtones en matière d'études universitaires.

Mentionnons que des universités québécoises ont offert leur collaboration à l'Université de Sudbury. Ce soutien nous encourage à persévérer dans notre conviction profonde que l'avènement d'une université par, pour et avec les francophones du Moyen-Nord ontarien est un projet porteur de possibilités.

Nous vous invitons à suivre la Coalition sur les réseaux sociaux (@coalitionnord). Vous y trouverez des suggestions sur comment vous pouvez soutenir la création d'une université de langue française pour le Moyen-Nord ontarien.

Le porte-parole de la Coalition, Denis Constantineau



BOCK, Jacques

C'est avec grande tristesse que nous vous annonçons le décès de Jacques Bock survenu à Sudbury, le dimanche 6 juin 2021, à l'âge de 86 ans. Fils de feu Ariste et de feu Adélina (née Perth) Bock. Époux bien-aimé de feu Denise Bock (née Saint-Georges). Il laisse dans le deuil son fils Michel (Michèle Charbonneau), ses sœurs Huguette Pharand, Lise Bock et son frère Richard Bock. Sont décédés avant lui ses sœurs Solange Rochon,

Lucie Lapierre et son frère Jean-Charles Bock. Une messe funéraire sera célébrée à l'église Saint-Jean-de-Brébeuf de Sudbury à une date ultérieure. Il sera regretté par plusieurs nièces, neveux, parents et amis. Que vos témoignages de condoléances se traduisent en dons à la Fondation du rein. www.cooperativefuneralhome.ca



FAUBERT, Roma

C'est avec profonde tristesse que la famille Faubert annonce le décès d'un père, d'un grand-père, d'un frère, d'un ami et d'un éducateur bien aimé. À la suite d'une longue maladie, Roma s'est éteint paisiblement le 2 juin 2021 entouré de sa famille. Il laisse dans le deuil son épouse Jacqueline (Bourgeois), son fils Gilles (Kara Plouffe) et sa fille Ginette (Dan Atkins), ses petits-enfants Samuel, Alexandre, Thierry, Nicholas, Caroline, Jack et Ella, son frère Gérard (Betty), sa sœur Gisèle Tremblay (André), sa belle-soeur Ida (feu Jean-Guy) ainsi que ses belles-filles Tracey, Marnee et Francine. Il a été précédé par son fils Yves, ses parents Arthur et Estelle (Leclair), son frère Jean-Guy et sa sœur Marielle Beaudry. Il sera également regretté par plusieurs nièces et neveux. En tant que membre de la communauté dans la région de Dowling, Chelmsford et Azilda, il a eu l'occasion de faire la connaissance de nombreuses personnes et d'y créer de fidèles amitiés. Pour honorer sa carrière auprès des jeunes et sa passion pour les sports, au lieu d'envoyer des fleurs, la famille vous invite à faire un don en son nom à jumpstart.canadiantire.ca. En raison des restrictions sanitaires, une célébration aura lieu au cimetière Maplecrest de Onaping Falls à une date ultérieure. www.cooperativefuneraire.ca

ARTS ET CULTURE

KAPUSKASING

Une St-Jean tout en musique

Même si ça doit se faire en format virtuel, le Festival de la St-Jean de Kapuskasing a voulu renouer avec sa tradition musicale. Pour son grand spectacle virtuel du 24 juin, le festival présentera un plateau double franco-ontarien avec deux artistes qui n'ont plus besoin de présentation : Stef Paquette à 19 h et Damien Robitaille à 20 h.



Stef Paquette — Photo : Archives

Avant le grand spectacle, les talents locaux seront en vedette du 21 au 23 juin. Que ce soit en chanson, en danse, en humour, en théâtre ou en poésie, les Kapuskois sont invités à envoyer une courte vidéo de leur prestation pour être incluse dans la programmation. Les participants partageront plus de 1000 \$ en cadeau. Il faut écrire à lavoie@centredeloisirs.ca avant le 16 juin à 16 h pour s'inscrire.

CRITIQUE

Le Wild West Show de Gabriel Dumont

Deux pour le prix d'un

CAMILLE
CONTRE

L'une des pièces de théâtre les plus complexes à avoir vu le jour sur la scène canadienne vient tout juste de paraître pour qui veut revivre la magie du *Wild West Show* de Gabriel Dumont/Gabriel Dumont's *Wild West Show* (Éditions Prise de parole/Talonbooks, 2021) jouée pour la première fois sur les planches en 2017 à Montréal, Ottawa, Winnipeg et Saskatoon.

Publié sous le format têtebêche — c'est-à-dire deux livres placés côte à côte, mais inversés —, ce livre peut être autant apprécié en français qu'en anglais. En effet, la pièce était jouée en anglais dans certaines villes, dont entre autres Saskatoon. La présence du multilinguisme dans cette œuvre est très importante, puisque les langues autochtones font également partie du texte.

La pièce de théâtre est un véritable «MONSTRE» (p. 10), comme l'indique Jean Marc Dalpé, car ce sont dix auteurs allochtones et autochtones qui ont donné naissance à ce projet : Jean Marc Dalpé, Alexis Martin et Yvette Nolan en ont été les trois principaux auteurs, accompagnés de David Granger, Laura Lussier, Andrea Menard, Gilles Poulin-Denis, Paula-Jean Prudat, Mansel Robinson et Kenneth T. Williams.

À la manière d'un *Wild West show* de Buffalo Bill, on découvre l'histoire de Gabriel Dumont qui a défendu les droits des Métis de la Saskatchewan, accompagné du célèbre Louis Riel qui avait défendu les terres aux Métis du Manitoba quelques années plus tôt. La pièce raconte les événements de 1884 à 1885 qui ont mené au conflit de Batoche, où Louis Riel a été capturé et Gabriel Dumont s'enfuit vers le Montana afin d'échapper au courroux de John A. Macdonald.

La pièce est présentée de manière humoristique et rocambolesque. Par exemple, les maîtres de cérémonie Hover et Séguin vont parfois se prêter au ridicule pour alléger les propos : «Jean Marc et Alexis/Les maîtres de piste habillés en "ring girls" entrent à la suite de Macdonald. Ils tiennent des panneaux "BOO!" » (p.76).

Il y a également la présence de métadiscours, où le comédien sort de son rôle pour s'adresser directement aux autres comédiens. Dans une scène où Montana Madeleine fait claquer son fouet, le comédien Jean Marc Dalpé sort de son rôle de Hover pour dire : «Eh wô wô! C'est juste du théâtre, câlisse!» (p. 28) Tous ses effets participent au comique de la pièce.

Mais avec le comique, il faut parfois laisser place aux côtés plus sombres de l'histoire. D'ailleurs, ce ne sont que par la voix des femmes que ces événements sont abordés. Ce sont elles qui racontent la bataille de Batoche, qui énumère le nom des morts qui se sont battus pour leur cause et ce sont elles qui viennent clore la pièce de théâtre en racontant le tragique événement



Aurélie Lacassagne

Mémoires éclatées, mémoires conciliées
Essai sur le *Wild West Show* de Gabriel Dumont

où les enfants métis ont eu à regarder les hommes qui ont participé au conflit se faire pendre. C'est d'ailleurs sur cette note que la pièce se termine ce qui laisse un grand vide, un désespoir ressenti face au sort réservé aux diverses communautés autochtones par le gouvernement canadien.

La pièce de théâtre le *Wild West Show* de Gabriel Dumont est drôle, rocambolesque, énergique, mais également d'une tristesse à fendre l'âme. Basée sur des faits réels, cette pièce permet aux lecteurs-spectateurs de découvrir un pan noir de l'histoire du Canada.

Mémoires éclatées, mémoires conciliées : Essai sur le *Wild West Show* de Gabriel Dumont

Aurélie Lacassagne a eu le privilège de découvrir la pièce de théâtre *Le Wild West Show* de Gabriel Dumont dès les balbutiements du projet. Elle a assisté aux mises en lecture, à certaines répétitions et aux nombreuses représentations de la pièce à travers le Canada. De là a découlé le mémoire qu'elle consacre à cette pièce : *Mémoires éclatées, mémoires conciliées : Essai sur le Wild West Show de Gabriel Dumont* (Éditions Prise de parole, 2021).

Elle parle de la genèse de l'idée lancée dans les airs par Jean Marc Dalpé et Alexis Martin jusqu'à la conception et à l'écriture de ce grand projet rocambolesque qui a rassemblé dix auteurs allochtones et autochtones afin de pouvoir bien représenter toutes les voix qui étaient présentes lors des événements décrits.

Une grande priorité du projet était de rendre justice aux multiples cultures et aux multiples individus ayant participé aux événements menant au conflit de Batoche. La question des langues et de la présence des femmes a joué un rôle important lors de la conception du projet, ce qu'Aurélie Lacassagne démontre dans son essai.

Elle aborde également la réception du spectacle, autant de la part des critiques que du public, ce qui permet de rapporter l'impact qu'a laissé sur les spectateurs cette pièce de théâtre qui se termine sur un moment fort et déchirant.

Enfin, elle s'intéresse à la question de l'appropriation culturelle, sujet pour le moins controversé dans le monde théâtral avec le débat qui a fait surface en 2018 avec les pièces *SLAV* et *Kanata* de Robert Lepage. Elle démontre en quoi la pièce le *Wild West Show* de Gabriel Dumont a réussi là où d'autres ont échoué quant à la représentation de l'histoire.

Bref, cet essai est un bel outil pour accompagner la lecture de la pièce de théâtre le *Wild West Show* de Gabriel Dumont. Il est à noter qu'il n'est pas nécessaire d'avoir lu ou vu la pièce pour pouvoir comprendre les enjeux abordés dans l'essai. Ce livre replace la pièce de théâtre dans son contexte social et historique, ce qui en fait le parfait complément.



Informations municipales

C.P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3E 5K3

311 Service
www.grandsudbury.ca

Nous affichons les soumissions, les offres, les propositions et les ventes sur le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

Avispublics

AVIS DE DEMANDES D'AUTORISATION
VILLE DU GRAND SUDBURY

Veillez noter que l'on a présenté les demandes suivantes concernant les demandes d'autorisation aux termes de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire, L.R.O. 1990, chap. P.13, telle qu'elle est modifiée.*

Demande n° B0049/2021

Description foncière : NIP 73481-0727, partie du lot 9, concession 3, partie 9, plan 53R-17725, canton de Dydren, 102, rue Hill, Wahnapiatae
Objet de la demande : Diviser la propriété visée le long du mur mitoyen d'une maison jumelée proposée.

doivent être reçues d'ici au **vendredi 25 juin 2021** pour examen.

Les commentaires présentés sur la question, y compris le nom et l'adresse de l'auteur, seront connus du public. La population peut les consulter et ils peuvent être publiés dans la décision de la responsable des demandes d'autorisation. En transmettant des renseignements, y compris de façon imprimée ou électronique, vous indiquez que vous avez obtenu le consentement des personnes dont les renseignements personnels figurent dans les informations à divulguer au public. En transmettant des renseignements, y compris de façon imprimée ou électronique, vous indiquez que vous avez obtenu le consentement des personnes dont les renseignements personnels figurent dans les informations à divulguer au public.

Demande n° B0052/2021

Description foncière : NIP 73476-0818, partie 1, plan 53R-20888, partie du lot 5, concession 4, canton de Broder, 0, chemin Long Lake, Sudbury
Objet de la demande : Concéder une servitude d'environ 3,02 m de largeur à des fins de service de télécommunication dont la superficie approximative est de 90,7 m² sur la partie 1 du plan 53R-20888

On fera uniquement parvenir une copie des décisions aux personnes qui demandent par écrit un avis de décision à la responsable des demandes d'autorisation.

Responsable des demandes d'autorisation
Ville du Grand Sudbury
C.P. 5000, succursale A, 200, rue Brady, Sudbury (Ontario) P3A 5P3
705-674-4455, poste 4376 ou 4346 – Téléc. : 705-673-2200

Les personnes s'intéressant à ces questions ou voulant obtenir plus de renseignements peuvent composer le numéro de téléphone suivant ou se présenter, pendant les heures normales d'ouverture, au bureau de la responsable des demandes d'autorisation, Nia Lewis, à l'adresse suivante : Ville du Grand Sudbury, Place Tom Davies, 200, rue Brady, C.P. 5000, succursale A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3. Tél. : 705-674-4455, poste 4376 ou 4346 – Téléc. : 705-673-2200.

Note : Si une personne ou un organisme public faisant appel d'une décision de la responsable des demandes d'autorisation par rapport à la demande proposée ne lui fait pas parvenir d'observations écrites avant que soit accordée une autorisation provisoire, le Tribunal d'appel de l'aménagement local peut rejeter l'appel.

Les observations écrites concernant l'une ou l'autre de ces demandes

ARTS ET CULTURE

GRAND SUDBURY

Plats d'émotions

Condensé de production et d'émotions

JULIEN
CAYOUILLE

La troupe de théâtre de l'École secondaire Macdonald-Cartier, les *Drapeaux*, a relevé le défi de créer une pièce en pleine pandémie. La dizaine d'élèves a réussi à impressionner leur enseignante, Jennifer Blanchet, par leur créativité et leur habileté à résoudre des problèmes.

Dans *Plats d'émotions*, trois adolescents attendent patiemment — ou non — l'arrivée du professeur de leur cours de cuisine en ligne. Ces trois rôles sont interprétés par Simon Landry (11^e), Jocelyn Roy (10^e) et Nicholas Desrosiers (10^e). Les comédiens confirment que c'est à «100 % une comédie absurde».

Créer une pièce de théâtre en pandémie est tout un défi, surtout avec le constant changement de règlement et de situation sanitaire. La motivation a cependant toujours été au rendez-vous, confirme l'enseignante. Même si elle était arrivée avec des idées, elle a vite pris la décision de laisser les élèves mener la danse et qu'elle serait simplement là pour les guider. «Je suis contente d'avoir fait ça parce que la créativité qu'il y a eu dans ce groupe a été exceptionnelle, dit-elle. Je n'ai jamais eu peur qu'on n'arrive pas à créer quelque chose.»

Le cycle de production a été bien différent des années dites normales. Alors que des équipes pour différents aspects de la production sont habituellement formées, cette fois, chacun devait faire un petit peu de tout lui-même, chez lui.

D'après les explications de deux des comédiens, le plan était ambitieux. «On voulait le faire de façon théâtrale, pas comme un *movie*, explique Jocelyn Roy. Donc on a juste enregistré une ou deux fois, un peu comme si c'était sur scène.»

Simon Landry ajoute que c'est en voyant les pièces présentées à Théâtre Action qu'ils ont décidé du format de leur production. «Beaucoup de personnes ont enregistré des pièces qui ne donnaient pas vraiment un environnement théâtral. C'était plus comme des films avec beaucoup de montage et de l'édition. Ce qu'on a voulu faire, c'est vraiment d'avoir une prise longue de toute notre action puis toutes les mettre ensemble.»

Ce qu'il faut s'attendre à voir, c'est une sorte d'appel Zoom où les comédiens sont tous présents en même temps à l'écran, discutent et interagissent selon la position des autres comédiens.

Pourtant, chacun a enregistré sa partie seul, avec un téléphone cellulaire, dans sa

maison et parfois avec l'aide de sa famille.

Simon Landry explique que pour réussir le tour de force d'interagir avec les autres comédiens au bon moment sans les avoir devant soi, ils ont d'abord enregistré le son d'une répétition qu'ils pouvaient écouter pendant l'enregistrement de la version finale.

Ils sont heureux d'y être arrivés, mais Jocelyn Roy a remarqué que c'était un peu plus difficile de se mettre dans le bon état d'esprit. «Les gens ne sont pas vraiment là. C'est difficile d'avoir l'énergie pour faire le *show*.»

Pour Simon Landry, la difficulté a été de trouver la façon de filtrer les idées de tout «le beau monde qu'on avait». Il est convaincu que personne n'avait la même image en tête de ce qu'ils étaient en train de faire. Lui-même dit l'avoir compris seulement après avoir enregistré sa partie.

Pour Zack Sirard, qui a participé à la mise en scène, la création et la distribution des accessoires a été le moment le plus stressant. Les élèves sont passés à l'école pour recueillir le matériel fourni par l'enseignante puis devaient ramener les accessoires complétés. Finalement, Jennifer Blanchet a fait la distribution. Personne ne pouvait être en retard. «C'était le moment le plus stressant pour nous assurer que tous les acteurs auraient tous les accessoires pour le tournage.»

Les élèves ne sont pas tous devant la caméra, mais tout le monde a contribué à sa façon. Jennifer Blanchet mentionne entre autres Madison Gervais a créé un site web utilisé dans la pièce. Il y a aussi eu la création des accessoires, de l'environnement sonore et conception des maquillages.

Mais l'enseignante lance surtout un gros merci aux familles des élèves. Puisque la production a eu lieu à la maison, les parents et grands-parents n'ont pas hésité à appuyer la fibre artistique de leurs enfants, dit-elle. «Je ne sais pas comment je serai capable de remercier les parents.»

Tout le monde peut regarder gratuitement *Plats d'émotions*. Il faut simplement se procurer un billet à la billetterie du Théâtre du Nouvel-Ontario (letno.ca), ce qui fournira un

Simon Landry dans le rôle de Hugo dans *Plats d'émotions*

lien et un mot de passe pour la vidéo hébergée sur le compte Vimeo de Théâtre Action. Le billet donnera accès à un visionnement entre le 16 et le 18 juin.

Photo première page : Jocelyn Roy dans le rôle de Léo dans *Plats d'émotions*
— Photos : Courtoisie

le 24 juin
2021
St-Jean
SUDBURY 2.1
virtuelle

LEVER DE DRAPEAU

FRANCO-ONTARIEN DE LA ST-JEAN 2021!

L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) du grand Sudbury, en collaboration avec la Ville du Grand Sudbury, vous invite au lever du drapeau franco-ontarien.

Afin de respecter les consignes de distanciation et de nous garder en toute sécurité, le lever du drapeau sera diffusé

en direct le jeudi 24 juin 2021 à 9h30.

Facebook.com/GreaterSudbury et Facebook.com/StJeanSudbury

SOYEZ DES NÔTRES!

Greater Grand Sudbury

ACFO du grand Sudbury

le 24 juin
2021
St-Jean
SUDBURY 2.1
virtuelle

LANCEMENT

LES FRANCOPHONES DE SUDBURY : UNE BRÈVE HISTOIRE

L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) du grand Sudbury, vous invite à une table de discussion pour lancer son nouveau livre

Les francophones de Sudbury : une brève histoire.

L'auteur, Serge Dupuis et quelques invités discuteront le cheminement de notre communauté à Sudbury depuis ses débuts en 1883. Cette conférence Zoom pourra être visionnée à Facebook.com/StJeanSudbury dès

11h30, le 24 juin 2021

SOYEZ DES NÔTRES!

ACFO du grand Sudbury

Canada



Les partisans du Canadiens remercie Doug Ford ce matin d'avoir ouvert les terrain de golf, cela a décidément motivé les Leafs en fin de séries !

Jules-Pierre Fournier,
Ottawa



C'est un p'tit gars qui arrive à maison de l'école en pleurant : Maman, Maman, tout le monde à l'école il m'appelle «Blé d'Inde».

La maman répond : hey pis?

Le garçon : Hey pis y m'haïsse!

Rémy Harvey,
Timmins

ONTARIO

La musique de CANO au Panthéon des auteurs et compositeurs canadiens

MARIO BOULIANNE | leDroit

Groupe phare des années 1970 et 1980 de la musique franco-ontarienne, CANO sera honoré lors du prochain Gala Trille Or qui se tiendra le samedi 19 juin. Deux des plus grands succès du groupe, *Dimanche après-midi* et *Baie Sainte-Marie*, seront intronisés au Panthéon des auteurs et compositeurs canadiens.

Pour l'occasion, un *medley* des deux chansons sera interprété par le duo Geneviève et Alain avec la participation de Marcel Aymar, John Doerr et Jason Hutt, trois membres du groupe nord-ontarien.

Emblème

CANO s'est rapidement imposé comme un emblème de la présence francophone en Ontario avec l'album *Tous dans l'même bateau* paru en 1976.

C'est dans les sillons de cet album, leur premier en carrière, que se logent les chan-

sons *Baie Sainte-Marie* et *Dimanche après-midi*, cette dernière écrite et composée par André Paiement alors que la première est l'œuvre de Marcel Aymar, David Burt, John Doerr et Wasyl Kohut.

«C'est avec joie et avec une immense fierté que nous intronisons ces deux grandes chansons marquantes et incontournables de l'univers franco-canadien», a déclaré le directeur du Panthéon des auteurs et compositeurs canadiens, Nicholas Fedor, par voie de communiqué.

Sur *Dimanche après-midi*, André Paiement signe un texte inspiré par son emploi d'été

comme sacristain à l'église française catholique du village de Sturgeon Falls, la plus — vaste et imposante des environs, mais maintenant démolie. C'était lui qui sonnait les cloches et y travaillait, en quelque sorte, comme homme à tout faire.

Baie Sainte-Marie a été écrite à la gloire du père de Marcel Aymar, guitariste et chanteur au sein de CANO, et s'est en fait composée en groupe. «*Baie Sainte-Marie* c'est vraiment la première chanson qu'on a composée en gang, se souvient Marcel Aymar. J'ai amené mes idées, la mélodie et les paroles. De ça, on a commencé les arrangements. Avec CANO, c'est certain que nos chansons ne dureraient pas trois ou quatre minutes!»

À Sudbury

Un des groupes franco-ontariens les plus populaires de son époque avec la formation Garolou, CANO est né à Sudbury. Composé de André Paiement, Rachel Paiement, Wasyl Kohut, Marcel Aymar, David Burt, John Doerr et Michel Dasti, CANO est d'abord un



Michel Kendel, Marcel Aymar, Wasyl Kohut, Rachel Paiement, Mike Dasti, André Paiement, John Doerr et David Burt. — Photo : Courtoisie Marcel Aymar

groupe de musique folk. Il ajoute par la suite plusieurs compositions originales écrites par Aymar et les Paiement.

Après l'album *Tous dans l'même bateau* (1976) s'en suivit *Au nord de notre vie* (1977), *Eclipse* (1978), *Rendezvous* (1979) et *Spirit of the North* (1980).

En 1981, après le départ de Rachel Paiement et le décès de Wasyl Kohut — André Paiement s'est enlevé la vie en 1978 —, le groupe enregistre *Camouflage* sous le pseudonyme de Masque. Les membres du groupe reviennent avec leur nom d'origine en 1985 en lançant *Visible*.

CANO a été créé à l'origine par la Coopérative des artistes du Nouvel-Ontario — d'où il tire son nom. CANO est né de l'effervescence culturelle francophone à Sudbury qui a aussi vu naître La Nuit sur l'étang, les Éditions Prise de parole et le Théâtre du Nouvel-Ontario.

Le gala des Trille Or est diffusé sur les ondes de UNIS TV le 19 juin à 20 h.

Photo d'archives de Marcel Aymar, un des fondateurs de CANO, qui sera sur scène le 19 juin pour l'intronisation de deux chansons du groupe au Panthéon des auteurs et compositeurs canadiens.



Photo du groupe CANO prise à l'Orphéum en 1978. — Photos : A&M Records



Des millions de personnes en Ontario ont reçu le vaccin contre la COVID-19.

À vous de jouer!
Faites-vous vacciner!

Les vaccins approuvés par Santé Canada sont administrés dans des hôpitaux, des cabinets de médecin, des pharmacies et des centres de vaccination de masse. Et chaque dose administrée est un pas de plus vers la vie que nous avons avant.

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui, sur le site ontario.ca/rendezvousvaccin ou en téléphonant au 1 888 999-6488 pour obtenir de l'aide dans 300 langues différentes.

Payé par le gouvernement de l'Ontario

Ontario 

De nouvelles données sur les relations entre les francophones du Québec et de l'Ontario

INÈS LOMBARDO | Franco presse

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) vient de présenter les résultats d'un sondage sur les perceptions que les francophones de l'Ontario et du Québec ont les uns des autres. Présenté en marge du Sommet sur le rapprochement des francophonies canadiennes, trois grandes tendances s'en dégagent, témoignant de la volonté d'un rapprochement culturel, mais aussi politique, entre les deux provinces.

À l'automne 2020, l'AFO a sondé les Franco-Ontariens et les Québécois en vue du Sommet sur le rapprochement des francophonies canadiennes qui a débuté le samedi 12 juin. Le sondage, mené auprès de 1123 répondants, vise deux buts pour l'AFO : bâtir sa proposition de relation renouvelée avec le Québec et mettre en lumière les propositions formulées par certains chercheurs auprès des populations interrogées.

Les résultats de ce sondage, présentés lors de deux webinaires mercredi et jeudi, ont nourri un mémoire qui sera remis aux coorganisateur du Sommet : la ministre québécoise responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, Sonia LeBel, et le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), Jean Johnson.

Selon le mémoire de l'AFO, environ 210 000 personnes vivent dans l'une des deux provinces, mais sont nés dans l'autre. Selon des données de Statistique Canada de 2016, 1,4 % des francophones vivant au Québec sont nés en Ontario alors que 20,5 % des francophones vivant en Ontario sont nés au Québec.

Une mauvaise connaissance de l'autre réalité?

Dans les résultats du sondage, une très forte majorité des répondants croit que les Québécois connaissent mal la réalité des Franco-Ontariens (à peine 8 % des Franco-Ontariens pensent le contraire).

«Malheureusement, il n'y avait pas de question pour indiquer si les Franco-Ontariens connaissaient mal la réalité des Québécois», a déploré la professeure de sciences politiques au Collège militaire royal et à l'Université Queen's de Kingston, Stéphanie Chouinard, invitée à commenter le sondage lors du premier webinaire.

Elle précise cependant que le sondage a mis de l'avant des «pistes intéressantes de réflexion et d'action tant pour l'AFO que pour le gouvernement du Québec dans le développement de rapports bilatéraux plus sains, et ce, tant du point de vue culturel que politique. Ça met bien la table pour les discussions qui auront lieu dans le cadre du Sommet [sur le rapprochement des francophonies canadiennes] ces prochains jours».

Le sondage de l'AFO montre que le Qué-

bec, tout comme l'Ontario, veut être une communauté d'accueil pour l'autre (93 % en faveur du côté de l'Ontario et 96 % du côté québécois). La politologue Stéphanie Chouinard n'y a pas vu de surprise «[car] bon nombre de familles franco-ontariennes ont des racines ancestrales et ont parfois encore de la famille au Québec».

Observations sur les flux migratoires interprovinciaux

Selon l'historien politique et professeur titulaire de la CEFAN à l'Université Laval, Martin Pâquet, invité à commenter le sondage lors des webinaires de l'AFO, il existe deux types de migrations entre Québec et Ontario français : une de maintien et une de rupture.

«Dans le cas de quelqu'un qui quitte le Québec et qui va à Toronto, il est rare que le point de chute devienne immédiatement celui où [il] désire demeurer, car [ses] rêves sont ailleurs», analyse le professeur Pâquet.

Il y oppose la migration de rupture, fondée sur l'espace dans lequel une personne investit dans ses rêves. Un phénomène qui se passe souvent à «la deuxième génération».

Entre Ontario et Québec, le professeur a observé que les Franco-Ontariens et les Québécois connaissent davantage une migration de maintien.

Vu les relations de voisinage entre le Québec et l'Ontario, il y aurait ainsi tout intérêt à dégager des relations de bonnes ententes et «cela transparait dans les réponses [du sondage]», souligne Martin Pâquet. «Si on faisait ce même sondage avec des Franco-Colombiens, vu la distance territoriale, ce serait moins fort.»

Prendre les résultats avec «un petit grain de sel»

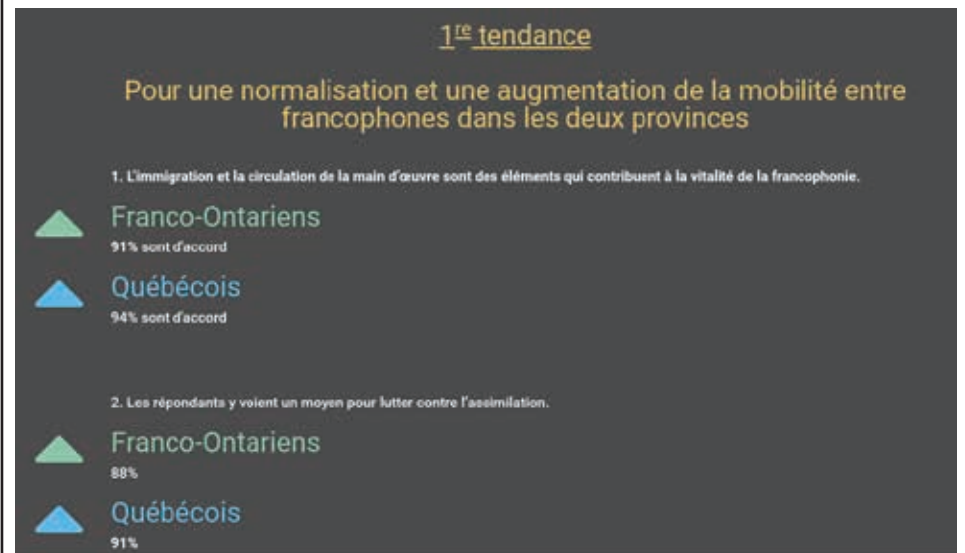
Stéphanie Chouinard, s'est d'abord dite «un peu déçue qu'une si petite partie des répondants soient des Québécois [149 personnes qui habitent au Québec contre 969 qui résident en Ontario] qui ne sont pas d'anciens Franco-Ontariens, ou qui n'ont pas de famille en Ontario français : donc des Québécois qui, à priori, n'ont pas d'intérêt personnel envers l'Ontario français. Il faut prendre ce sondage «avec un petit grain de sel».

La professeure note aussi que le sondage n'a pas rejoint une grande proportion de

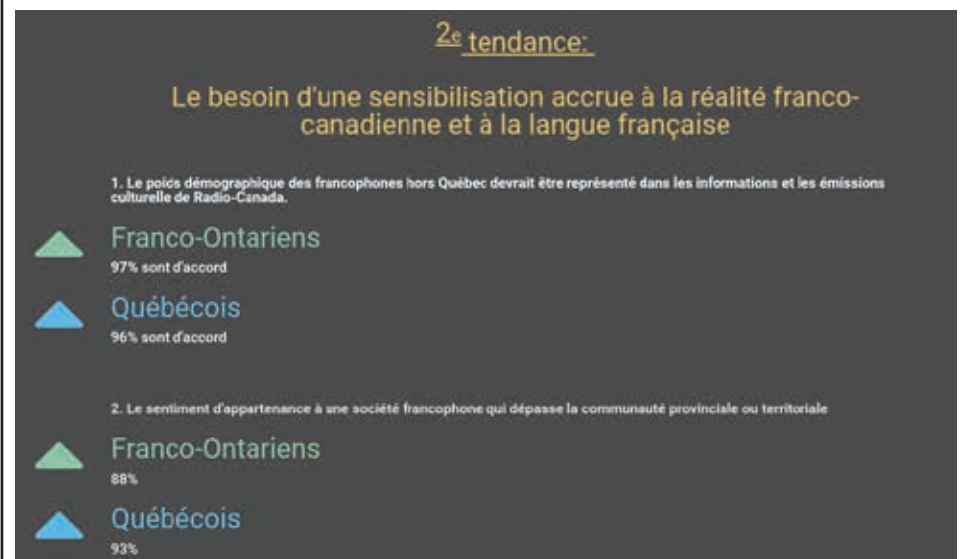
Trois tendances majeures

Dans le sondage de l'AFO, les variables démographiques estiment que pour chacun des sous-groupes, les intervalles de confiances sont à 95 %. Un volume de réponses qui réduit la marge d'erreur à 5 %, précisent les experts.

Parmi la cinquantaine d'énoncés du sondage, trois grandes priorités semblent émerger : **La normalisation et l'augmentation de la mobilité entre francophones dans les deux provinces**



Le besoin d'une sensibilisation accrue à la réalité franco-canadienne et à la langue française



Intensification des relations politiques entre francophones



Les points les plus impopulaires entre Franco-Ontariens et Québécois

Voici les trois idées qui ont recueilli le moins d'avis favorables :

- La représentation des francophones hors Québec est adéquate dans les médias canadiens-anglais;
- Les francophones du Québec connaissent bien les enjeux et défis des Franco-Ontariens;
- La représentation des francophones hors Québec est adéquate dans les autres médias francophones québécois, dont TVA.

Québécois [13 %]. «En contrepartie, la proportion des Franco-Ontariens [86 %] qui a répondu est démesurée, par rapport à leur poids démographique.»

Elle a aussi souligné le fait que l'échantillon n'était «pas si élargi», notamment au niveau des données individuelles qui se sont beaucoup concentrées sur la géographie et l'âge.

Un point auquel le professeur Martin Pâquet ajoute une autre limite : la ventila-

tion de l'échantillon dans le sondage. «On présume que l'ensemble des Franco-Ontariens et l'ensemble des Québécois ont une position commune. [...] C'est beaucoup plus complexe.»

Pour lui, la représentation que se font donc les émigrés de l'une ou l'autre des provinces sera basée sur la région d'où ils arrivent. La personne n'aura donc qu'un aperçu de ce que peut être la réalité franco-ontarienne dans son ensemble, toujours selon le professeur.

À propos de ce sondage, la professeure de sciences politiques au Collège militaire royal et à l'Université Queen's, à Kingston en Ontario, estime que «[...] ça met bien la table pour les discussions qui auront lieu dans le cadre du Sommet [sur le rapprochement des francophonies canadiennes] ces prochains jours».

— Photo : Capture d'écran Francopresse



SPORTS

HANMER

Natation

Exclu du camp d'essai de l'équipe nationale

ÉRIC BOUTILIER

Alexandre Landry, un nageur de haut niveau, ne pourra pas prendre part aux essais de l'équipe olympique canadienne pour lesquels il s'est qualifié. Les restrictions entourant la pandémie font en sorte qu'il devra reporter de quatre ans son rêve de représenter le Canada sur la plus grande scène sportive au monde.

Il y a deux ans, l'élève de 12^e année à l'École secondaire Hanmer s'est classé parmi les 40 meilleurs au pays. Par contre, pour des raisons liées au bien-être et à la sécurité des athlètes et du personnel, Natation Canada a décidé d'inviter seulement ceux et celles qui se sont classés dans le top 20.

«Les essais olympiques ont [déjà] été repoussés plusieurs fois cette année; de la fin mars à la fin juin», révèle-t-il au *Voyageur*.

«Dans la course où je me suis qualifié, j'étais 46^e. Ce qui est le plus frustrant est que ce temps était fait à l'âge de 16 ans.

Aujourd'hui, j'ai 18 ans et je sais que mon temps est meilleur par quelques secondes. Cela m'aurait possiblement donné la chance de nager à la fin du mois», se résigne le nageur des Sabres de Hanmer.

«Je dois attendre pour l'an prochain pour me qualifier et représenter le Canada au championnat mondial de natation. Je reste positif avec le tout parce que je suis encore très jeune pour les Olympiques. Les prochains en 2024 sont à Paris et je vise à atteindre mon rêve là.»

Les essais se tiendront dans une piscine au centre sportif des Jeux Pan Am de Toronto du 19 au 23 juin.



Alexandre Landry — Photo : Courtoisie École secondaire Hanmer

MOYEN NORD

Bilan du repêchage des moins de 18 ans de l'OHL

Les trois formations nord-ontariennes de la Ligue de hockey de l'Ontario (OHL) ont pris part au repêchage annuel des joueurs des moins de 18 ans. Le Battalion de North Bay a repêché les défenseurs Carson Ricci de Kleinburg et Jake Fullerton de North Bay. Les Wolves de Sudbury ont recruté le défenseur Adam Barone de Sault-Ste-Marie et l'attaquant Garrett Joss de Whitby. Les Greyhounds de Sault-Ste-Marie ont pour leur part fait trois sélections : l'attaquant James Johnson d'Ajax, le gardien de but Colton Donaldson de Burlington et le défenseur David Brandes de Toronto. (É.B.)



Centre de
santé communautaire
du Grand Sudbury

Le Centre de santé communautaire du Grand Sudbury
cherche à pourvoir le poste suivant :

DIRECTION DES SOINS DE SANTÉ PRIMAIRE

Un (1) poste non syndiqué, permanent à temps plein
Échelle salariale : 90 441 \$ - 103 005 \$

Pour de plus amples renseignements, consultez le
www.santesudbury.ca

SUDBURY

Volleyball

Kyle Perreault grimpe d'un échelon

Photo : Courtoisie



PHILIPPE MATHIEU

ÉRIC BOUTILIER

Un élève de la 10^e année de l'École secondaire catholique Horizon, Kyle Perreault, a été choisi pour faire partie de l'Équipe Ontario de volleyball. L'athlète de position arrière gauche de l'équipe compétitive du

Grand Sudbury Northern Chill fait partie des cinq membres du club sélectionnés pour faire partie de l'équipe provinciale.

Il a appris la nouvelle par courriel peu de temps après avoir commencé à croire qu'il n'en ferait pas partie, puisqu'il n'avait pas encore reçu de réponse. «J'étais pas mal excité. Ça faisait un bout de temps qu'on attendait pour les résultats», dit-il.

L'objectif d'Équipe Ontario est de créer une bulle d'athlètes pour développer et intégrer les systèmes de jeu afin de préparer les athlètes pour le prochain niveau de jeu.

Bien qu'il joue au ballon-volant depuis qu'il est en 5^e année, il travaille sérieusement depuis environ deux ans pour faire sa place sur l'équipe ontarienne. «Je

suis fier du travail que j'ai accompli», déclare-t-il.

Le jeune athlète pratique des sports depuis un jeune âge. Il a joué au hockey au niveau triple A pour les Nickel City Sons pendant quelques années et au volleyball de compétition en même temps depuis l'année passée. «C'était pas mal difficile» de faire les deux en même temps, souligne-t-il.

Il espère poursuivre en volleyball au niveau postsecondaire et peut-être même plus loin. «C'est un de mes rêves, de jouer au niveau universitaire. J'aimerais bien l'accomplir.»

SUDBURY

Une promotion temporaire

L'entraîneur de l'équipe masculine de basketball des Voyageurs de l'Université Laurentienne, Shawn Swords, a été embauché comme adjoint de l'équipe canadienne qui ira à la Coupe du monde de la Fédération internationale de basketball (FIBA) pour les moins de 19 ans. M. Swords, un francophile, a été retenu par Basketball Canada pour ses nombreuses années d'expérience sur le terrain et derrière le banc. Le Sudburois a entre autres représenté le Canada aux Jeux olympiques de Sydney en 2000 et a entraîné plusieurs formations juniors et universitaires à l'échelle internationale. La compétition va se dérouler du 3 au 11 juillet à Riga et à Daugavpils en Lettonie. (É.B.)



L'entraîneur de basketball des Voyageurs de la Laurentienne, Shawn Swords – Photo : Éric Boutilier



**Les Teen Titans,
vivent-ils dans une
maison hantée ?**

Jules-Pierre Fournier,
Ottawa



**Y'a une tomate et une
patate qui vivent ensemble.
Le matin, ils se lèvent, la
tomate s'en va au toaster,
met du pain et se vire de
bord pour faire son café.
Pendant ce temps-là, les
toasts sortent, la patate se
lève vite et va ramasser les
toasts. La tomate se revire
de bord et dit : aille! T'as
mes toasts! La patate ré-
pond : Peuh! Pas tes toasts!**

Rémy Harvey,
Timmins

SPORTS

NORTH BAY

Sports universitaires

Les Lakers recrutent deux attaquants francophones

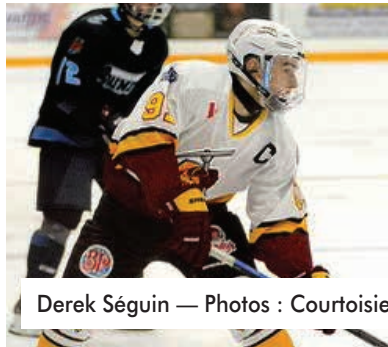
ÉRIC BOUTILLIER

Deux joueurs francophones rejoindront l'équipe masculine de hockey des Lakers de l'Université Nipissing pour la prochaine saison. Les attaquants Derek Séguin de Timmins et Charles Farmer de Blainville au Québec sont les nouvelles recrues de cette formation des Sports universitaires de l'Ontario (SUO).

Derek a été capitaine du Rock de Timmins pendant trois de ses quatre saisons dans la Ligue de hockey junior A du Nord de l'Ontario (NOJHL). En 182 matchs avec le Rock, il a marqué 182 points en saison régulière et 27 lors des séries éliminatoires.

Charles a évolué avec plusieurs formations du niveau junior, dont les Foreurs de Val-d'Or de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHMJQ) et les Cobras de Terrebonne de la Ligue de hockey junior AAA du Québec (LHJAAAQ). En 93 matchs dans l'uniforme des Cobras, Charles a marqué 158 points.

Il devait jouer pour les Voyageurs de l'Université Laurentienne, mais l'université a mis fin aux activités de ses équipes de hockey et de natation dans sa ronde de compressions.



Derek Séguin — Photos : Courtoisie



Charles Farmer

16 juin

Atelier d'écriture queer

En français avec Lionel Lehoullier et Dillon Orr de 18 h à 19 h. En préparation du *Queeranzine*, un livret communautaire pour la Semaine de la Fierté de Sudbury qui contiendra poèmes, minimanifestes, collages et photos artistiques. Les soumissions seront acceptées jusqu'au 30 juin. Inscription à l'atelier : <http://sudburypride.com/>.

Soirée portes ouvertes de l'Académie virtuelle

Présentation pour les parents du fonctionnement de l'école en ligne du CSC Nouvelon à 18 h 30. L'école virtuelle accueille les élèves de la maternelle à la 8^e année. Pour obtenir le lien : avc@nouvelon.ca.

16 au 18 juin

Plats d'émotions

Pièce de théâtre en vidéo des Drapeurs de l'É.s. Macdonald-Cartier. Gratuit. Billets : <http://letno.ca>.

17 juin

L'imaginaire minier en littérature

Cours de l'Université libre du Nouvel-Ontario à 18 h avec Thierry Bissonnette. Inscription : <http://nouvelontario.ca/programmes/>. Info : universite@nouvelontario.ca.

19 juin

L'épanouissement financier des jeunes femmes

Séance d'information avec Fayza Abdallaoui de 11 h 30 à 14 h 30. Par l'entremise de scénarios interactifs, cet atelier apportera une perspective holistique sur les enjeux spécifiques aux femmes et pour prévoir des stratégies afin d'y répondre. Organisé gratuitement par Parents partenaires en éducation. Inscription : <https://www.eventbrite.com/e/157328318235>.

23 juin

Portes ouvertes Toastmaster : Le pouvoir de nos voix

Réunion du Club Voix du Nord dans le cadre de la St-Jean Sudbury

de 18 h 30 à 20 h 30. Gratuit. Conférenciers : M^e Ronald F. Caza et M^e François Boileau. Inscriptions : <https://stjean.voixdunord.org>.

Séance d'information sur nouveau compteur d'eau

Pour les résidents du Grand Sudbury à 18 h 30. La ville procédera au remplacement de tous les compteurs d'eau résidentiels et commerciaux au cours des prochains mois. Info : <http://grandsudbury.ca/compteur-deau>.

24 juin

Assemblée générale annuelle du CSCGS

LAGA du Centre de santé communautaire du Grand Sudbury aura lieu sur Zoom à 12 h. Remise du Prix d'excellence de l'équité en santé. Inscription : <http://santesudbury.ca/aga-2021>.

25 juin

Cabaret de la Bibitte

Spectacle en ligne par divers artistes franco-sudburois à 18 h. Il y aura une dizaine de numéros de 7 minutes. Diffusion gratuite sur Twitch, YouTube et Facebook.

Renseignements importants

Les factures d'impôt provisoires sont prêtes

Les factures d'impôt provisoires ont été postées. Le premier versement est dû le 5 juillet 2021, tandis que le deuxième est exigible le 4 août 2021. Si vous ne recevez pas votre facture d'ici au vendredi 24 juin 2021, veuillez communiquer avec le Service de l'impôt au 705-674-4455, poste 2601.

Vous pouvez payer votre facture d'impôt foncier de l'une ou l'autre des façons suivantes:

- par la poste, en personne ou par services bancaires en ligne;
- à la plupart des succursales bancaires, des sociétés de fiducie, des credit unions et des caisses populaires;
- par l'entremise d'une hypothèque constituée par votre société de prêt hypothécaire;
- en vous inscrivant à un régime de paiements préautorisés, les paiements étant automatiquement prélevés de votre compte bancaire tous les mois ou à la date d'échéance des versements;
- si vous payez traditionnellement votre facture d'impôt en personne à la place Tom Davies ou dans un centre de services aux citoyens, vous pouvez contacter le 311 pour discuter des options qui s'offrent à vous, car les directives provinciales peuvent modifier la disponibilité des services en personne.

Nouveau Programme de report de l'impôt foncier de 2021 par suite de la COVID-19

Le programme de report de l'impôt foncier 2021 COVID-19 est maintenant disponible pour aider les résidents et les propriétaires d'entreprises qui éprouvent des difficultés financières en raison de la pandémie COVID-19. Le programme offre aux demandeurs admissibles la possibilité de reporter les versements du 5 juillet et du 5 août au 15 décembre 2021 sans pénalité ni intérêt.

Les demandes et les pièces justificatives doivent être reçues par le Service des impôts au plus tard le 30 juillet 2021.

Pour plus de renseignements sur votre facture municipale d'impôt foncier et les options de paiement, composez le 311 ou visitez le grandsudbury.ca/impots-fonciers.



Greater Grand Sudbury
www.grandsudbury.ca/emplois

La Ville du Grand Sudbury est un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature mais nous communiquerons uniquement avec celles retenues pour une entrevue.

La Ville du Grand Sudbury s'est engagée à fournir un excellent accès à des services et un leadership solide dans le développement social, environnemental et économique de notre communauté. Nous invitons toute personne intéressée à travailler au sein d'un milieu municipal dynamique à prendre connaissance des possibilités d'emploi suivantes et à y postuler.

Examineur/Examinatrice de plans (2)
Division des services du bâtiment

Numéro de la possibilité d'emploi : EX21-406
Date de clôture : Le 23 juin 2021 à 16 h 30



896, promenade Riverside
Timmins, ON P4N 3W2

APPEL D'OFFRES/REQUEST FOR TENDERS

Projet #209-00260-25
Ecs Hearst, Hearst

« Remplacement de fenêtre et unité de toiture »
« A/H Unit and Window Replacement »

Veuillez communiquer avec le consultant Architecture 49 Inc, par courriel audrey.pullen@architecture49.com pour obtenir une copie des documents ou pour connaître les détails et les exigences.

Pour toute autre question, communiquez avec Karine Lafrenière, gérante des installations scolaires, au conseil scolaire en composant le 705 267-1421 ou le 800 465-9984, poste 213.

For further information, please contact the consultant's office by Email at audrey.pullen@architecture49.com

Langis H. Dion
Président du Conseil

Sylvie Petroski
Directrice de l'éducation



Informations municipales

C. P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3E 5K3

311 Service À votre service
www.grandsudbury.ca



Nous affichons les soumissions, les offres, les propositions et les ventes dans le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

Avispublics

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

concernant les demandes aux termes de l'article 34 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P.13.

Dossier : 751-6/21-6

Endroit : NIP 02127-0341, 02127-0502 et 02127-0504, parcelle 5808 S.-E.-S. dans le lot 4, concession 5, canton de McKim (1049, 1063 et 1069, avenue Notre Dame, Sudbury)
Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage de « R3-1 », zone résidentielle à densité moyenne, à « C2 Special », zone commerciale générale (spécial), afin de permettre un aménagement à utilisation polyvalente de 9 habitations en rangée et 1 immeuble à bureaux de 2 étages comprenant des locaux à bureaux au rez-de-chaussée, 2 appartements et un garage d'équipement accessoire à des fins d'entreposage et de rangement.

Dossier : 751-7/21-2

Endroit : NIP 73506-0023, lots 15-24, plan M-477, lot 1, concession 4, canton d'Hanmer (5241, boulevard Outremont, Hanmer)
Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage d'une portion ouest des terrains visés de « RU », zone rurale, à « RMH-1(1) », maison mobile résidentielle (spécial) – sous-zone 1, afin d'éviter un zonage multiple qui découlerait d'une demande d'autorisation proposée représentant un réalignement de la ligne de démarcation d'un lot qui doit servir à régler la question de l'emplacement d'une terrasse et d'une remise créant un empiètement, accessoires à une maison mobile située à l'ouest sur le NIP 73506-0198 attenante.

Dossier : 751-7/21-3

Endroit : NIP 73506-0027, lots 41-42 et 47-61, plan M-477, lot 1, concession 4, canton d'Hanmer (5241, boulevard Outremont, Hanmer)
Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage d'une portion ouest des terrains visés de « RU », zone rurale, à « RMH-1(1) », maison mobile résidentielle (spécial) – sous-zone 1, afin d'éviter un zonage multiple qui découlerait d'une demande d'autorisation proposée représentant un réalignement de la ligne de démarcation d'un lot qui doit servir à régler la question de l'emplacement d'une route asphaltée allant de pair avec un aménagement résidentiel existant de maisons mobiles à l'ouest sur les NIP 73506-0200 et 73506-0358 attenants.

Dossier : 751-7/21-04

Endroit : NIP 73500-0054, parcelle 49368 S.-E.-S., partie 2, plan 53R-12854 dans le lot 12, concession 6, canton de Bleazard (3027, promenade Vern, Val-Caron)
Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Proroger un règlement municipal d'utilisation temporaire pendant trois ans.

AUDIENCE PUBLIQUE :

Avant de formuler une recommandation au Conseil municipal, le Comité de planification tiendra une audience publique afin d'obtenir l'avis de la population, le **lundi 28 juin 2021, dès 13 h**, dans la salle du Conseil ou en participant par voie électronique, à la Place Tom Davies, au 200, rue Brady, à Sudbury.

La réunion aura lieu à distance par voie électronique, conformément à la Loi de 2001 sur les municipalités, telle qu'elle est modifiée par la Loi de 2020 sur les situations d'urgence touchant les municipalités (loi 187) et par le décret du 28 mars 2020 ayant modifié la Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence.

Les médias et le grand public peuvent visionner la webémission du Comité de planification sur le site de diffusion continue en direct de la Ville du Grand Sudbury (<https://www.grandsudbury.ca/ordresdujour>).

Observations de la population dans le cadre des audiences publiques

L'accès à la Place Tom Davies a été limité pour aider à enrayer la propagation de la COVID-19. Bien que le public ne puisse assister en personne aux réunions du Conseil municipal et des comités, il existe plusieurs façons lui permettant de soumettre des observations aux membres du Comité de planification et du Conseil pour la réunion du 28 juin 2021.

- **Soumettre ses commentaires par écrit :** Veuillez transmettre vos commentaires par écrit au greffier municipal de la Ville du Grand Sudbury, C.P. 5000, Sudbury (Ontario) P3A 5P3, avant la réunion, ou par courriel à greffier@grandsudbury.ca. Les commentaires reçus **d'ici au vendredi 25 juin 2021 à 16 h** seront transmis aux membres du Comité de planification et du Conseil avant la réunion.
- **S'inscrire pour prendre la parole lors de la réunion du Comité par voie électronique :** Si vous voulez prendre la parole lors de la réunion du Comité de planification, veuillez en faire la demande au Bureau du greffier municipal à l'adresse greffier@grandsudbury.ca. Veuillez indiquer les renseignements

suivants :

- votre nom (prénom et nom de famille);
- votre adresse courriel afin que l'on vous envoie une invitation à participer à la réunion par l'entremise de WebEx, qui permet de le faire par ordinateur, appareil mobile ou téléphone;
- le point à l'ordre du jour sur lequel vous voulez vous prononcer;
- tout élément visuel, p. ex. des photos ou une présentation PowerPoint.

Malgré les dates limites indiquées ci-dessus, on demande aux membres du public de s'inscrire le plus tôt possible pour en faciliter le processus ordonné ainsi que la réunion.

Après l'audience publique, les membres du Conseil n'accepteront plus d'observations verbales ou écrites. Si vous savez qu'une personne intéressée ou touchée par ces demandes n'a pas reçu le présent avis, nous vous remercions de l'en informer. On invite les membres du public à transmettre leurs commentaires par écrit avant la date ci-dessus, même s'ils choisissent de s'inscrire pour prendre la parole par voie électronique lors de la réunion, et ce, afin que les membres du Comité puissent prendre connaissance des commentaires au cas où ils ne pourraient pas se joindre à la réunion électronique.

Participation par voie électronique pour les gens qui veulent présenter des observations

Sur réception de votre demande visant à prendre la parole lors de la réunion, on vous transmettra les renseignements sur la réunion par l'entremise de WebEx ainsi qu'un mot de passe, et ce, avant la rencontre, y compris un lien vers les ressources d'information pour les personnes utilisant cette plateforme pour la première fois.

Veuillez noter qu'un ordinateur ou un appareil de partage de vidéos n'est pas nécessaire pour participer à la réunion via WebEx. Vous pouvez également vous servir d'un téléphone mobile ou d'un téléphone fixe. Un numéro vous sera fourni à cette fin dans le courriel qui vous sera envoyé.

Si ce n'est déjà fait, les personnes qui ont l'intention de participer à la réunion peuvent s'inscrire dans WebEx. Les renseignements suivants vous sont présentés pour examen et pour vous guider durant votre participation à distance à la réunion.

- **Puisqu'un partage d'écrans ne sera pas activé pour les participants durant la réunion, les personnes qui veulent faire une présenta-**

tion visuelle (PowerPoint ou autre) doivent l'envoyer à l'adresse greffier@grandsudbury.ca. Le greffier municipal qui anime la réunion transmettra les présentations à partir de son écran pendant la vôtre. Par conséquent, afin qu'il y ait assez de temps pour l'installation et les essais avant le début de la réunion, **les personnes qui veulent fournir une présentation visuelle doivent s'inscrire pour prendre la parole et fournir leurs éléments au Bureau du greffier municipal avant le vendredi 25 juin 2021 à 16 h.**

- En vous joignant à la réunion, par téléphone ou en ligne, on vous y admettra en tant que personne présente. On ne vous saluera pas au moment de vous joindre à la réunion. Vous entendrez le déroulement de la réunion et vous verrez l'intervenant actuel (si vous avez accès à la vidéo), mais votre microphone sera désactivé jusqu'à ce que ce soit votre tour de prendre la parole.
- Vous pouvez aussi suivre la diffusion continue en direct jusqu'à ce qu'on vous indique que vous pouvez prendre la parole (le mieux, c'est d'utiliser un autre appareil si vous vous servez d'un cellulaire), mais vous devez mettre l'alimentation en sourdine afin d'éviter une rétroaction acoustique. À noter qu'il peut y avoir un délai de 5 à 30 secondes entre le déroulement de la réunion et sa diffusion continue en direct.
- Si vous vous joignez à la réunion WebEx par téléphone, **ne mettez jamais votre téléphone sur attente** puisqu'une musique diffusée dans de tels cas le sera en ligne une fois que votre microphone sera réactivé.
- Pour optimiser la qualité de l'appel sur un ordinateur portable, si possible, veuillez utiliser un casque d'écoute avec microphone; sinon, si vous utilisez le microphone de votre ordinateur portable ou votre cellulaire, veuillez parler directement dans le récepteur et n'utilisez pas le haut-parleur.
- Si vous avez des difficultés techniques le 28 juin pour accéder à WebEx, vous pouvez communiquer avec le Bureau du greffier municipal à greffier@grandsudbury.ca ou en composant le 705-674-4455, poste 2471. Veuillez noter que les ressources de la municipalité sont limitées et qu'elle n'est pas en mesure de diagnostiquer des problèmes techniques associés à votre matériel informatique ou à votre

connexion internet et qu'elle ne peut s'y pencher.

- **N'oubliez pas que la réunion sera diffusée en continu en direct et archivée de cette façon. Si vous activez votre caméra, les participants à la réunion vous verront et vous serez visible durant la diffusion continue en direct.**
- **Veillez ne transmettre à personne les détails de la réunion WebEx et ne le faites pas non plus sur les médias sociaux.** Ces renseignements s'adressent aux membres du Comité et du Conseil, au personnel expressément désigné, aux auteurs d'une demande (ou à leur représentant) ainsi qu'aux personnes ayant demandé à prendre la parole. Toutes les autres personnes pourront assister à la réunion via sa diffusion continue en direct par la Ville du Grand Sudbury.
- Lorsque le président du Comité les invitera à prendre la parole, les délégations publiques auront cinq minutes pour présenter leurs commentaires. Il est interdit de poser des questions aux membres du Comité (ou le personnel) et de débattre avec eux. Si vous avez des questions, vous pouvez en faire mention durant votre présentation de cinq minutes. Vos commentaires doivent porter directement sur le contenu du ou des rapports faisant l'objet de votre présentation. Les membres du Comité peuvent vous poser des questions de suivi après vos remarques et commentaires, ou ils peuvent demander au personnel de répondre à ce que vous avez dit.
- Nous vous invitons à envoyer vos commentaires écrits pour étude par le Comité, ainsi que votre présentation orale. Veuillez vous reporter aux renseignements fournis ci-dessus sur la façon de transmettre les présentations et commentaires écrits.

Pour plus de renseignements sur ces questions, y compris sur vos droits d'appel, veuillez communiquer avec les Services de planification au 705-674-4455, poste 4295.

Le rapport du personnel et les recommandations seront également affichés sur le site de la municipalité (<https://www.grandsudbury.ca/ordresdujour>) le 18 juin 2021.

Malgré tout ce qui précède, les Règles de procédure indiquées dans le Règlement de procédure seront suivies : <https://www.grandsudbury.ca/hotel-de-ville/reglements-municipaux/>.

AVIS DE DEMANDES

concernant les demandes aux termes de l'article 34 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P.13.

Dossier : 751-6/21-14

Endroit : Partie du NIP 73478-1049, lot 4, concession 6, canton de Broder (0, chemin Remington, Sudbury)
Demande : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage de 2 portions des terrains visés de « M2 », zone d'industrie légère, à « M1 », zone mixte d'industrie légère/commerces

de service, afin d'éviter un zonage multiple qui découlerait d'une future demande d'autorisation proposée visant à faciliter l'ajout d'un lot à un lot existant dont la désignation est celle de zone mixte d'industrie légère/commerces de service (soit le 2555, rue Regent), à l'angle nord-ouest du chemin Remington et de la rue Regent à Sudbury.

Dossier : 751-6/21-15

Endroit : Partie du NIP 73478-1049, lot 4, concession 6, canton de Broder (0, chemin Remington, Sudbury)
Demande : Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage de 2 portions des terrains visés de « M2 », zone d'industrie légère, à « M1 », zone mixte d'industrie légère/commerces de service.

ONTARIO

Clause dérogatoire : une première dans l'histoire de l'Ontario

ÉMILIE PELLETIER
LE DROIT

Pour la première fois dans toute l'histoire de l'Ontario, le gouvernement provincial a eu recours à la clause dérogatoire, jeudi, pour faire adopter sa loi sur les dépenses électorales, jugée anticonstitutionnelle par la Cour supérieure de l'Ontario.

Les travaux parlementaires devaient être suspendus pour l'été. Toutefois, le jeudi 10 juin en après-midi, les élus étaient de retour à Queen's Park puisque le gouvernement Ford voulait faire adopter d'urgence sa loi sur les dépenses électorales et ses dispositions visant les publicités politiques des tierces parties.

Le plus haut tribunal de la province a jugé la semaine dernière que cette loi, qui limitait les dépenses publicitaires à 600 000 \$ pour les groupes d'intérêts pendant l'année précédant les élections, était anticonstitutionnelle, donnant ainsi raison aux syndicats d'enseignement qui s'opposaient à cette mesure jugée «anti-démocratique».

C'est pourtant la démocratie que le gouvernement Ford dit vouloir protéger en réduisant l'influence des groupes d'intérêts sur les campagnes électorales.

«Au cours des prochains jours, le gouvernement utilisera tous les outils de la boîte à outils pour protéger la démocratie», a fait savoir le leader parlementaire Paul Calan-

dra dans un communiqué publié mercredi. «Les élections de l'Ontario appartiennent au peuple et le peuple a élu notre gouvernement pour protéger et défendre nos institutions démocratiques. C'est exactement ce que nous ferons.»

Selon la province, la décision du tribunal donne le droit aux «élites riches, aux entreprises et aux groupes d'intérêts» de «contrôler nos élections avec de l'argent illimité, sans règles, sans divulgation et sans responsabilité».

Or, nombreux sont les groupes d'intérêts qui voient quant à eux cette stratégie du gouvernement Ford comme un muselage de ses opposants politiques.

Les syndicats d'enseignement, impliqués dans la contestation judiciaire, ont qualifié le plan du Parti progressiste-conservateur comme «une attaque contre la démocratie qui devrait inquiéter tout le monde».

«En invoquant cette clause rarement utilisée pour renforcer leur position, il est clair que les progressistes-conservateurs de l'On-

tario sont gravement préoccupés par le fait que les voix de leurs critiques seront entendues et que les électeurs se souviendront de leurs échecs répétés avant les élections de juin 2022», ont-ils déclaré dans un communiqué de presse.

En 2018, le premier ministre Doug Ford avait l'intention d'utiliser la clause dérogatoire dans le dossier de la réduction du conseil municipal de Toronto, mais cette menace n'avait abouti nulle part puisque les procédures judiciaires lui avaient donné raison.

L'opposition fulmine

La cheffe du NPD de l'Ontario, Andrea Horwath, a qualifié l'utilisation de cette clause comme une tentative effrontée et désespérée de Doug Ford de conserver le pouvoir.

Le chef libéral Steven Del Duca a lui aussi accusé le gouvernement Ford de vouloir attaquer les libertés civiles. «Doug Ford ferait n'importe quoi pour s'accrocher au pouvoir. Invoquer la clause dérogatoire pour annuler une décision de justice visant à protéger notre liberté d'expression est scandaleux», a-t-il déclaré dans un communiqué.

Le chef du Parti Vert de l'Ontario, Mike Schreiner, s'est pour sa part dit surpris de la raison pour laquelle le gouvernement tenait à rapatrier les élus à Queen's Park. «Quand j'ai appris que la législature était rappelée, j'ai cru que c'était pour débattre d'une stratégie pour lutter contre la haine et l'islamophobie. Mais au lieu de cela, le premier ministre abuse de son pouvoir pour faire taire les critiques avant les élections de l'année prochaine.»

MONCTON

L'Université de Moncton craint de subir le même sort que l'Université Laurentienne

CÉDRIC THEVENIN
AN Académie Nouvelle

«Ce n'est pas un lundi noir qu'on vit à l'Université de Moncton, mais 10 ans de noirceur. S'il n'y a pas de changement, ça va continuer», s'est alarmé le recteur de l'établissement, Denis Prud'homme. Le vice-chancelier a tenu ces propos devant le Comité permanent des langues officielles à la Chambre des communes du Canada la semaine dernière.

Ce groupe de députés a décidé d'étudier les possibilités de soutien fédéral pour les institutions postsecondaires francophones et bilingues en situation minoritaire après le «lundi noir» à l'Université Laurentienne.

Le comité a reçu M. Prud'homme le 8 juin, en même temps que le chef de la direction du Campus Saint-Jean, en Alberta, Pierre-Yves Mocquais.

«Vous êtes un peu nos chouchous au comité, parce que vous êtes les porte-paroles de deux grands vaisseaux amiraux de la francophonie canadienne et que vous jouez un rôle extrêmement important», les a accueillis le député conservateur québécois, Steven Blaney.

Cependant, le recteur de l'Université de Moncton (U de M) a tenu à montrer que son navire pourrait bientôt prendre l'eau.

«Pour équilibrer notre budget, on doit faire des coupes budgétaires, de l'ordre de 2 % à 3 % par an depuis les 10 dernières années. Notre budget a ainsi été réduit de plus de 25 millions \$ en une décennie», a expliqué M. Prud'homme.

Le vice-chancelier a précisé que ces coupes prennent la forme de non-remplacements de postes de professeurs, par exemple. Il a souligné des conséquences significatives sur la capacité de l'U de M à livrer des programmes de qualité et du soutien à ses étudiants.

«L'entretien préventif et l'amélioration de la qualité des installations sont des choses mises de côté, a-t-il ajouté. Donc, on ne pense qu'aux urgences, un toit qui coule, etc.»

M. Prud'homme a pointé l'augmentation moyenne des subventions du gouvernement du Nouveau-Brunswick de seulement 0,7 % pendant les dix dernières années alors que le financement provincial représente 75 % du

budget de son établissement.

«Notre vitalité financière à long terme n'est pas assurée, car nous faisons face à un déficit structurel, a-t-il prévenu. Nous sommes à un moment où nous allons devoir faire des choix difficiles.»

Il a exposé ses projets d'économies : une centralisation administrative et un partage des cours entre les trois campus de l'U de M ainsi qu'avec des établissements d'autres provinces, grâce à la vidéoconférence.

«Ce qui s'est passé à l'Université Laurentienne, c'est juste une question de temps pour que ça arrive à l'Université de Moncton si nos mesures mises en place n'ont pas les effets escomptés», s'est-il inquiété.

Le recteur de l'U de M a demandé de l'aide à cause d'une augmentation annuelle des frais d'exploitation de l'ordre de 2 à 3 millions \$, liée à des augmentations salariales obligatoires et à l'inflation.

«Ça provoqué une augmentation des frais de scolarité de l'ordre de 24 % au cours des trois dernières années», a déploré le recteur.

Il a demandé au gouvernement fédéral un appui financier permanent, indexé à l'inflation, destiné aux opérations et plus seulement à des projets spécifiques. Il a aussi réclamé des bourses pour les étudiants internationaux.

«Notre seule façon d'augmenter nos revenus est d'augmenter leur nombre, a soutenu M. Prud'homme. Nous recevons de 3000 à 4000 candidatures par an, nous faisons ensuite 1500 offres d'admission, mais nous obtenons à peine 200 inscriptions. C'est principalement à cause des frais de scolarité qui sont pratiquement le double pour les étudiants internationaux.»

Avis de consultation publique sur la délivrance d'un permis de nouveau foyer de soins de longue durée pour Extencicare Sudbury n° 2, à Sudbury, Ontario

Le **ministère des Soins de Longue durée (MSLD)** examine une proposition d'Extencicare (Canada) Inc. (le titulaire de permis) pour délivrer un permis de nouveau foyer de soins de longue durée (SLD) pour Extencicare Sudbury n° 2 (le nouveau foyer), nouveau foyer de SLD que l'on se propose d'aménager à l'intersection de la rue Bancroft et de l'avenue Nottingham à Sudbury, Ontario.

La proposition comprend ce qui suit :

- le transfert au nouveau foyer et le reclassement de 266 des 288 lits d'Extencicare York situés au 333, rue York à Sudbury, Ontario;
- l'aménagement de 54 lits de SLD supplémentaires alloués sous condition par le MSLD, qui seront inclus dans le projet d'aménagement proposé de 320 lits;
- l'approbation des transferts de lits et la délivrance d'un nouveau permis d'une durée maximale de 30 ans pour l'exploitation des 320 lits, à la suite de l'aménagement du nouveau foyer;
- la fermeture de 22 des 288 lits d'Extencicare York à la suite de l'aménagement d'Extencicare Sudbury n° 1;
- la fermeture d'Extencicare York à la suite de l'aménagement du nouveau foyer.

Conformément à l'article 106 de la *Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée*, l'opinion du public est sollicitée avant qu'une décision définitive soit prise concernant cette proposition. Si vous avez des commentaires ou des avis et que vous aimeriez les porter à l'attention du MSLD, vous pouvez :

les présenter oralement lors d'une réunion publique par téléconférence qui aura lieu le **20 juillet 2021 à 10 heures**. Le numéro de téléphone à composer pour la réunion est le 1 855 340-1607. Lorsqu'on vous y invite, veuillez saisir le code d'accès du participant **2571514#**.

- OU -

les soumettre par écrit au plus tard le **30 juillet 2021** :

- par courriel à LTCHomes.Licensing@ontario.ca; ou
- par la poste à l'adresse suivante :
Directeur en vertu de la *Loi de 2007 sur les foyers de soins de longue durée*
Ministère des Soins de Longue durée
Direction de la planification des immobilisations
1075, rue Bay, 11^e étage
Toronto (Ontario) M5S 2B1

Les détails concernant la consultation et la réunion seront affichés le **16 juin 2021** sur le Registre ontarien des consultations publiques sur les permis de foyers de soins de longue durée qui se trouve à la page <https://www.ontario.ca/fr/page/registre-ontarien-des-consultations-publiques-sur-les-permis-de-foyers-de-soins-de-longue-duree>. Vous pouvez également envoyer un courriel à LTCHomes.Licensing@ontario.ca pour recevoir de plus amples détails sur la réunion. Veuillez indiquer le nom du foyer de SLD et citer le **projet n° 21-029** dans toutes vos observations écrites.

Dans le cadre de l'examen du MSLD, le directeur prendra en considération toutes les soumissions orales et écrites avant de prendre une décision définitive concernant la proposition.

HOROSCOPE

SEMAINE DU 20 AU 26 JUIN 2021

SIGNES CHANCEUX DE LA SEMAINE :
VERSEAU, POISSONS ET BÉLIER

BÉLIER (21 MARS - 20 AVRIL)
Tâche de faire de la place à de belles vacances cet été pour vous détendre. Vous avez tous les outils nécessaires pour développer votre propre affaire et vous obtiendrez également l'appui de plusieurs spécialistes.

TAUREAU (21 AVRIL - 20 MAI)
Vous prônez l'entente et l'harmonie, du moins vous aspirez à faire la paix. Les gens ne pourront que sourire en votre présence. Vous trouverez toutes les solutions pour régler une dette ou rénover une propriété.

GÉMEAUX (21 MAI - 21 JUIN)
Vous serez en mesure de tenir d'importantes négociations ou de conclure une transaction qui ne cessait de s'étirer en longueur. N'ayez pas peur du changement, il ne peut que vous être profitable.

CANCER (22 JUIN - 23 JUILLET)
Vous vous retrouverez au centre de toute l'attention, à votre plus grand étonnement. Attendez-vous à quelques applaudissements lorsque vous accomplirez un geste héroïque, ne serait-ce que d'avoir écouté quelqu'un.

LION (24 JUILLET - 23 AOÛT)
Il ne serait pas étonnant qu'un de vos enfants n'aime pas son camp de jour, à votre grand désarroi. Il faudra régler cette situation rapidement, lui consacrer davantage d'attention et prendre congé du travail.

VIERGE (24 AOÛT - 23 SEPTEMBRE)
En vacances, ayez votre appli GPS à portée de main, autrement vous risquez de tourner en rond avant de retrouver votre chemin. Un peu de repos à la maison serait tout autant grandement apprécié.

BALANCE (24 SEPTEMBRE - 23 OCTOBRE)
Vous vous retrouverez en bonne position pour réclamer un remboursement ou un ajustement de prix. Vous envisagerez de suivre durant l'été une courte formation qui sera profitable pour votre carrière.

SCORPION (24 OCTOBRE - 22 NOVEMBRE)
Vos proches et vos amis ne cesseront de vous demander toutes sortes de choses. Et vous ne pourrez faire autrement que de vous dévouer pour eux. Heureusement, ils feront preuve de reconnaissance par la suite.

SAGITTAIRE (23 NOVEMBRE - 21 DÉCEMBRE)
Vous profiterez de l'été pour vous investir dans un nouveau projet professionnel ou personnel. Vous vous entourerez d'excellents collaborateurs pour le réaliser selon vos critères. Attention au gaspillage.

CAPRICORNE (22 DÉCEMBRE - 20 JANVIER)
Il s'agit d'une semaine en dents de scie concernant votre vitalité. Vous recevrez d'excellentes nouvelles au sujet de la santé d'un de vos proches et, pour célébrer, une fête devrait s'improviser rapidement.

VERSEAU (21 JANVIER - 18 FÉVRIER)
Le temps est une denrée rare et vous ne pourrez faire autrement que de mieux vous organiser pour terminer tout ce que vous aviez prévu. Vous participerez à un évènement surprenant où le plaisir dominera.

POISSONS (19 FÉVRIER - 20 MARS)
Si vous cherchez un emploi, un de vos proches vous guidera vers une carrière remarquable. Vous entreprendrez un projet qui vous tient à cœur, comme un voyage ou la fondation d'une entreprise.

MOT CACHÉ

THÈME : À VOS VÉLOS / 8 LETTRES

A ARCEAU AXE B BOÎTIER C CÂBLE CASQUE CHAÎNE COMPÉTITION COMPTEUR COUREUR COURSE	C CREVAISON CRITÉRIUM CUISSARD CYCLOMÈTRE D DÉRAILLEUR DESCENTE DYNAMO E ÉLECTRIQUE ÉTRIER F FOURCHE	F FREINS G GUIDON H HYBRIDE J JANTE M MAILLOT MIROIR MONTAGNE MONTÉE	M MOYEU P PÉDALE PELTON PERFORMANCE PHARE PIGNON PISTE PLAT PNEU POIGNÉES POMPE POTENCE	R RANDONNÉE RAYON RÉFLECTEUR RÉPARATION ROUE ROUTE RUSTINE S SACOCHE SELLE SIÈGE SONNETTE	S SPORT SPRINT SUPPORT T TANDEM TIGE TROUSSE TUBE V VALVE VÉLODROME VITESSE
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

R	U	C	C	E	F	M	R	A	P	E	M	O	R	D	O	L	E	V	N
U	P	E	T	O	D	R	E	O	X	E	T	R	O	U	S	S	E	C	O
E	O	P	N	O	U	I	E	D	U	E	R	E	V	L	A	V	O	U	I
L	M	E	R	P	L	R	R	I	N	T	E	F	G	S	Y	A	M	I	T
L	P	L	U	C	I	L	S	B	N	A	E	T	O	I	C	R	A	S	A
I	E	O	E	A	R	S	I	E	Y	S	T	N	N	R	T	C	N	S	R
A	E	T	T	B	U	E	T	A	C	H	N	C	E	O	M	E	Y	A	A
R	L	O	C	L	S	T	A	E	M	E	O	V	E	O	M	A	D	R	P
E	E	N	E	E	T	N	L	L	T	M	A	H	Y	E	V	U	N	D	E
D	C	R	L	L	I	A	P	T	P	I	C	E	T	U	I	E	M	C	R
B	T	I	F	L	N	J	E	E	S	O	U	I	U	Q	T	H	O	S	E
O	R	O	E	E	E	E	T	O	C	M	C	R	B	S	E	C	N	E	R
I	I	R	R	S	C	I	N	A	R	G	U	O	E	A	S	R	T	E	A
T	Q	I	S	N	T	E	S	E	U	E	S	I	M	C	S	U	A	N	N
I	U	M	E	I	G	P	I	I	R	U	C	P	R	P	E	O	G	G	D
E	E	T	O	E	O	R	D	U	P	H	A	R	E	E	T	F	N	I	O
R	O	N	I	R	T	O	O	P	A	E	U	O	R	D	T	E	E	O	N
P	M	S	T	E	N	C	O	I	P	I	G	N	O	N	A	I	U	P	N
S	P	R	I	N	T	R	N	E	T	N	E	C	S	E	D	L	R	R	E
N	O	Y	A	R	T	E	R	T	E	M	O	L	C	Y	C	E	E	C	E

SOLUTION DU MOT CACHÉ DU 9 JUIN : ALPHABET

ABONNEMENTS

Composez le 705-673-3377, poste 6200
ou écrivez à administration@levoyageur.ca
en indiquant votre nom, adresse, numéro
de téléphone et courriel.

PAPIER 1 an = 60 \$ 2 ans = 100 \$ 3 ans = 135 \$	PAPIER ET PDF 1 an = 75 \$ 2 ans = 120 \$ 3 ans = 155 \$
PDF SEULEMENT 1 an = 25 \$ 2 ans = 35 \$ 3 ans = 50 \$	AINÉS - PAPIER 1 an = 50 \$ 2 ans = 80 \$ 3 ans = 105 \$
	À L'ÉTRANGER 1 an = 125 \$

OPTIONS POUR
ABONNEMENTS MULTIPLES

LE VOYAGEUR

SUDOKU

JEU N° 721

					6	5		
	2			6			8	7
			4		5			1
4		7			2			
5	6				7	9		
9		2	8				6	4
				1			2	
			7		6	1	4	5
8			9					

NIVEAU : FACILE

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

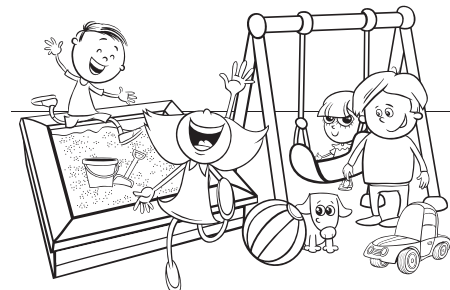
Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 720

8	7	6	9	7	9	1	2	
2	7	9	7	9	1	6	8	8
3	1	9	6	8	2	9	7	7
6	9	1	8	2	3	7	7	9
7	8	2	1	4	9	3	6	9
4	9	3	7	6	9	8	2	1
9	6	4	2	3	3	1	5	7
5	2	7	9	1	1	6	4	8
1	8	3	1	4	7	2	4	6

Pareils, pas pareils?

CES IMAGES SE RESSEMBLENT BEAUCOUP!
SAURAS-TU TROUVER LES 6 DIFFÉRENCES
ENTRE LES DEUX?





SAULT-STE-MARIE

École secondaire Notre-Dame-du-Sault Excellence, détermination et engagement

Amelia Spacek, finissante de 12^e année à l'École secondaire Notre-Dame-du-Sault (Sault-Ste-Marie), a toujours démontré une attitude positive et une grande ouverture d'esprit envers son apprentissage ainsi qu'envers les gens qui l'entourent. Elle s'est démarquée tout au long de ses années au secondaire par son excellence académique et par sa participation active dans la vie scolaire et dans la communauté.

Amelia s'est tout récemment mérité la bourse Loran, un prix prestigieux remis à une trentaine de jeunes leaders canadiens qui font preuve d'intégrité, de courage, de leadership, d'implication communautaire, de détermination et d'autonomie. Ce sont des caractéristiques qui décrivent très bien Amelia.

Reconnue pour son esprit innovateur, cette élève a démontré sa débrouillardise dans son rôle de Première ministre dans le Parlement de l'école. Amelia a également très bien représenté l'École secondaire Notre-Dame-du-Sault et la communauté de Sault-Ste-Marie lors de sa participation à des compétitions de ballon-volant, de ballon-panier, de hockey et de robotique.

Passionnée de robotique, Amelia a tenu un rôle clé comme capitaine de son équipe au cours des dernières années en plus d'appuyer l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario à titre de bénévole lors d'activités d'information sur la science, la technologie, le génie et les mathématiques. Amelia joue plusieurs instruments de musique et a pu offrir des concerts dans des maisons de soins palliatifs de Sault-Ste-Marie. On lui souhaite beaucoup de succès l'an prochain dans ses études dans le domaine de génie.

Photos : Courtoisie

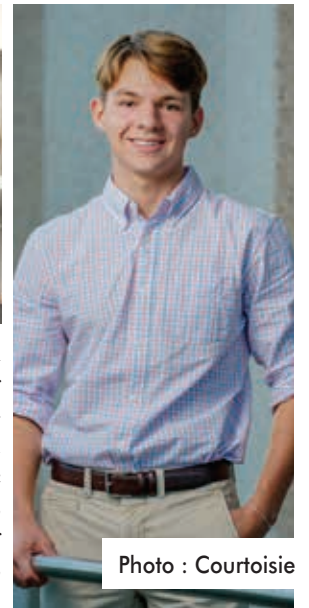


VAL CARON

École secondaire catholique l'Horizon Un finissant qui a déployé ses forces au secondaire

Mathieu Simon, élève de 12^e année à l'École secondaire catholique l'Horizon (Val Caron), est un jeune leader francophone dynamique, positif, motivant et inspirant. À l'Horizon, il a occupé le poste de Premier ministre du Parlement des élèves, rôle qui lui tient à cœur. De plus, il est engagé dans divers comités de l'école, tels que le comité UNIS, le comité d'accueil, le projet partage ainsi que les collectes de fonds. Mathieu est également apprécié pour sa participation à des activités de leadership au niveau de l'école ainsi qu'au niveau du Conseil scolaire catholique Nouvelon à titre de membre du Sénat des élèves et élève conseiller pour le district de Sudbury.

En démontrant de façon quotidienne une ouverture d'esprit et de l'entregent, Mathieu assume ses responsabilités et



fait preuve de résilience, ce qui fait en sorte qu'il sert de modèle accessible pour ses pairs. Malgré ses nombreuses responsabilités, cet élève a toujours connu d'importants succès et a mené à bonne fin tous les projets qu'il a entrepris depuis sa 9^e année. Cet élève au cœur empathique a certainement déployé ses forces à l'Horizon.

Photo : Courtoisie

WAWA

École secondaire Saint-Joseph Persévérance, don de soi et entrepreneuriat

Travis Terris, élève de 12^e année à l'École secondaire Saint-Joseph (Wawa), est un leader positif qui s'est affirmé par sa tranquillité et son assurance. Sa bonne humeur, son sourire ainsi que son calme devant les défis lui ont permis de se mériter le respect de ses pairs et du personnel de l'école. Travis gère son temps et ses loisirs en fonction de ses forces et toujours avec un objectif réaliste. Dès la 9^e année, Travis avait des principes solides et, jusqu'à sa graduation, il a maintenu ses principes de droiture, de justice et d'équité.

Travis s'est démarqué de façon significative en faisant preuve de persévérance tout au long de son cheminement scolaire. Élève consciencieux et appliqué, il a surmonté les obstacles par sa

détermination à réussir. Travis mène à bonne fin ses projets tout en impliquant ses pairs.

Ce jeune adepte de la nature et du conditionnement physique s'est démarqué dans plusieurs activités sportives : curling, ballon-volant, ballon-panier et soccer. Ses connaissances des règlements des sports et son jeu d'équipe faisaient de Travis un atout pour l'équipe.

Passionné de l'électronique, Travis a tenu un rôle important lors des spectacles d'école, de Noël et pour les cérémonies des finissants de l'élémentaire et du secondaire. Travis s'occupait de tout organiser : son, vidéo, éclairage et montage. De plus, Travis a une voix magnifique et tous étaient ravis de l'entendre chanter lors des concerts de Noël!

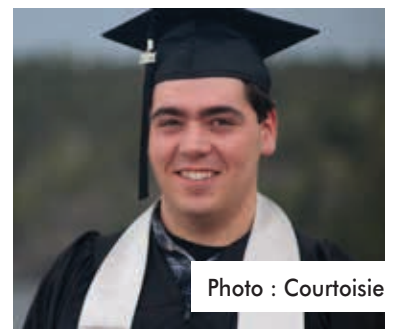


Photo : Courtoisie

Durant la dernière année, en dépit de la pandémie, Travis a réussi à démarrer sa propre entreprise d'affutage de couteaux et de ciseaux à Wawa. Travis, homme d'affaires averti, assure la promotion et la gestion de Superior Knife Sharpening tout en demeurant à l'écoute des besoins de la communauté dans ce domaine.





L'inscription à l'école,
c'est facile et rapide au cspne.ca !

Une place pour chacun, la réussite pour tous



Conseil scolaire public
du Nord-Est de l'Ontario



Conseil scolaire public
du Nord-Est de l'Ontario
cspne.ca



Conseil scolaire public du
Grand Nord de l'Ontario

NORD-EST DE L'ONTARIO

Les écoles publiques à Iroquois Falls Un modèle unique pour les francophones

Depuis plus de 20 ans, les familles francophones et francophiles d'Iroquois Falls et des communautés environnantes peuvent recevoir une éducation publique de langue française de la maternelle à la 8^e année. L'École publique Étoile du Nord et l'École secondaire l'Alliance proposent un environnement d'appren-

tissage positif, inclusif et moderne.

L'histoire des écoles publiques d'Iroquois Falls en est une d'innovation, de vision et de collaboration. L'Alliance représente un partenariat durable entre le Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario et le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières qui partagent

un objectif commun : offrir une école secondaire francophone où les élèves peuvent s'épanouir et réussir.

Il s'agit d'un modèle unique et bénéfique, au cœur de cette communauté remplie de possibilités. En septembre dernier, après plusieurs années d'attente, les élèves et les membres du personnel ont pu accé-

der à leur nouvelle école et découvrir l'espace francophone qui a été pensé et construit pour eux. Quel accomplissement!

Étoile du Nord et l'Alliance sont des lieux inclusifs et accueillants. Elles disposent d'un personnel scolaire dynamique et dévoué à l'épanouissement de chaque élève. La

qualité de l'enseignement, l'excellence des résultats scolaires, le sens de l'innovation, le respect des différences et l'ouverture d'esprit font qu'au fil du temps, de plus en plus de parents choisissent ces écoles pour l'éducation de leurs enfants.

Bienvenue dans la communauté scolaire publique d'Iroquois Falls!

École publique Étoile du Nord



Le bien-être des élèves est important pour assurer leur réussite. Toutes les occasions sont bonnes pour bouger et apprendre, en salle de classe.

Officiellement ouverte en septembre 2000, l'École publique Étoile du Nord offre une éducation de qualité supérieure aux élèves de la maternelle à la 8^e année dans un environnement unique, chaleureux et dynamique qui permet aux élèves d'exploiter leur plein potentiel. La grande équipe de l'école met tout en œuvre pour que chaque élève soit responsable, résilient et bien, au quotidien.

En effet, depuis plus de 21 ans, Étoile du Nord est un carrefour francophone au cœur d'Iroquois Falls. Elle offre aux familles francophones et francophiles de la collectivité l'occasion de vivre pleinement en français. Quand l'élève s'inscrit à Étoile du Nord, il intègre un environnement sain, un milieu unique rempli de réussites et de succès qui favorise son épanouissement.

De plus, depuis quelques années, l'école accueille aussi les plus petits, futures étoiles de l'école, grâce à son partenariat avec le service de garde du Centre éducatif Rayon de Soleil.

Pour les élèves dont le français n'est pas la langue maternelle et qui l'apprennent à l'école, Étoile du Nord offre un programme d'actuali-

sation linguistique en français. Ce programme est une possibilité pour les élèves de développer et d'acquérir les compétences nécessaires pour poursuivre et réussir leur éducation et ainsi devenir véritablement bilingues.

Ce qui n'a sans doute pas changé à Étoile du Nord depuis sa création, c'est sa réelle priorité qui est la réussite et le bien-être de l'élève. Ainsi toutes les décisions sont prises selon les intérêts et les besoins de chacun.



À Étoile du Nord, les élèves apprennent tout en s'amusant!



Le Bonhomme Carnaval visitait les élèves et le personnel de l'école pendant une semaine de festivités remplie de moments culturels, sociaux et communautaires énergisants et francophones. — Photos : Courtoisie

École secondaire catholique et publique l'Alliance

L'Alliance a vu le jour au printemps 2001 grâce à un partenariat entre le Conseil scolaire public de district du Nord-Est de l'Ontario et le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières qui assuraient déjà un service dans deux écoles distinctes à l'époque, soit l'École secondaire catholique Alex-Pelletier et l'École secondaire publique Iroquois Falls.

Le personnel, les locaux et les ressources de ces deux écoles ont alors été mis en commun et une nouvelle entité éducationnelle innovatrice a vu le jour : l'École secondaire catholique l'Alliance et l'École secondaire publique l'Alliance. Malgré qu'il s'agisse de deux écoles distinctes qui cohabitent, les deux écoles fonctionnent comme en étant une seule et la communauté scolaire de l'Alliance en est très fière.

La grande équipe engagée et dévouée de l'Alliance accompagne tous les élèves tout au long de leur cheminement au secondaire dans un environnement où règne un véritable esprit de famille.

L'Alliance est fière d'offrir à ses élèves de nombreux programmes et services éducatifs d'une qualité supérieure. Que ce soient les stages d'éducation coopérative (COOP), le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO), les programmes à double reconnaissance de crédit (DRC) ou les MHS, tout est possible à l'Alliance. D'ailleurs, les élèves peuvent s'inscrire aux trois programmes de la Majeure Haute Spécialisation (MHS) en affaires, en transport et en exploitation minière qui représentent des certifications additionnelles obtenues en apprenant et en vivant des expériences et des activités diverses en lien avec la MHS.

À l'Alliance, le personnel scolaire travaille en collaboration avec les élèves, les parents et les tuteurs afin de mettre en place un plan d'études sur le long terme basé sur les forces, les besoins, les intérêts et les objectifs de chaque élève. Ce qui permet à ce dernier d'évoluer rapidement dans le cheminement qu'il aura



L'Alliance offre trois MHS. Un groupe d'élèves inscrit à l'un des programmes sont rassemblés pour souligner leur succès. Bravo!



Les apprentissages authentiques permettent aux élèves de comprendre et de développer des connaissances ainsi que de vivre des expériences uniques et bénéfiques à leur réussite scolaire.

choisi, tout en suivant les cours qui répondent réellement à ses besoins pour son avenir.

De plus, la grande équipe scolaire s'active au quotidien pour rendre agréables les expériences de chaque élève et leur offre des activités culturelles, parascolaires et communautaires en plus des sports d'équipes et individuels.

En terminant, nous devons souligner que la vie à l'Alliance est couronnée de nombreux succès sportifs. Les ours ont une très grande culture athlétique qui les a conduits à de nombreuses victoires en remportant plusieurs compétitions dans diverses disciplines comme le volleyball, le basketball, le hockey, l'athlétisme et bien d'autres.

Go ÉSCPA Go!

En septembre 2020, la communauté scolaire de l'ÉSCPA découvrait tout ce que leur nouvelle école leur offrait. Quelle fierté de pouvoir les accueillir dans un environnement 100 % francophone qui est à la hauteur de leurs attentes et de leurs besoins!





CONSEIL SCOLAIRE
CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES
**GRANDES
RIVIÈRES**



SMOOTH ROCK FALLS

École catholique Georges-Vanier Chez nous... en maquette!

Quelques élèves poursuivant leur apprentissage à l'École catholique Georges-Vanier, Brielle, Damian, Shanelle et Chase, ont reproduit la municipalité de Smooth Rock Falls sous forme de maquette. C'est facile d'identifier les repères géographiques de «la plus grande petite ville du Nord de l'Ontario!»



Photos : Courtoisie



COCHRANE

École catholique Nouveau Regard On aura tout vu!

«On aura tout vu!» Une déclaration qu'on entend souvent après un événement phénoménal. Rappelons-nous quelques-uns de ces événements. Par exemple, lorsque Wayne Gretzky s'est mis à fracasser des records dans la LNH, on n'en revenait tout simplement pas et on entendait de partout : «On aura tout vu!». Ou encore, la première personne à se rendre dans l'espace a suscité plus d'une fois l'expression «On aura tout vu!».

Depuis le début de la pandémie, en mars 2020, le confinement nous demande de rester à la maison pour une durée indéterminée. On s'imaginait que ça allait durer quelques semaines ou quelques mois tout au plus et qu'est-ce qu'on entend de partout? «On aura tout vu!»

Nous voilà rendus au mois de juin, un an et trois mois plus tard, et il semble que «l'on n'ait rien vu encore». Au début, on parlait d'une vague, peut-être deux. Nous voilà en plein cœur d'une troisième vague. «Gardez vos distances, portez un masque, lavez-vous les mains fréquemment, restez à la maison!» Quand est-ce que ça va finir?

L'école virtuelle est devenue une chose quasiment normale, pas nécessairement facile, mais obligatoire. Il faut dire que les élèves et les enseignants sont résilients et qu'ils se sont bien adaptés à ce nouveau mode d'enseignement et d'apprentissage. Malgré le fait de ne pas pouvoir être



Élèves de 8^e année de la classe de Mme Geneviève Labelle. — Photo : Courtoisie

ensemble à l'école, ils vivent des réussites et de belles expériences par l'entremise de la plateforme TEAMS.

Voyons voir comment les jeunes de 8^e année de l'École catholique Nouveau Regard viennent à bout de survivre à cette pandémie et à suivre leurs leçons à partir de la maison.

Pour Austin Blouin et Olivia Shanks, le seul avantage de l'école virtuelle est de pouvoir dormir plus longtemps le matin. Pour leur part, Rhianna Third et Hailey Hueston aiment bien profiter du beau temps pour faire leur apprentissage au beau soleil, que ce soit à la maison ou même au chalet, tant que la connexion internet tient le coup. Jayden Bellemare trouve que six heures par jour devant un écran d'ordinateur, c'est un peu long. «C'est un peu plus difficile d'apprendre lorsqu'on est en ligne parce qu'on est souvent

distrain par ce qui nous entoure à la maison. Je ne peux pas être avec mes amis pour faire du travail d'équipe et, souvent, l'internet n'est pas assez puissant, ce qui peut rendre les leçons difficiles à comprendre.»

Pour certains, le magasinage et les voyages leur manquent et le fait d'être confiné à la maison est difficile. Toutefois, ce qui manque le plus à chacun d'entre eux après avoir sondé le terrain, c'est de ne pas pouvoir être avec leurs amis et leur famille.

En terminant, voyons le verre à moitié plein! Nous savons que ce sera bientôt terminé et que tout redeviendra à la normale! Nous sommes presque arrivés au jour où nous pourrions de nouveau nous rassembler pour célébrer en famille et entre amis. Enfin, on finira tous par se dire, «On aura tout vu!».

Angelo Paquette, Cochrane

GOGAMA

École catholique Notre-Dame du Rosaire Un mois divertissant avant les vacances d'été

Chaque semaine du mois de juin, le personnel de l'École catholique Notre-Dame du Rosaire lance un défi aux élèves et à leurs familles. Un thème différent est présenté sur une base hebdomadaire afin de se divertir en famille, en toute sécurité!



Koalson Véronneau, élève, et sa mère Jessica Schwan, enseignante, acceptent le défi de prendre part à une activité éducative en plein air. Ils préparent un volcan comme expérience de science. — Photo : Courtoisie

21 juin 2021
**Journée nationale des
peuples autochtones**
Reconnaissons le riche héritage
reçu de nos frères et sœurs
autochtones. Célébrons ensemble
la journée nationale des peuples
autochtones en visitant
«PagayonsEnsemble.ca».

www.cscdgr.education

vie communautaire TIMMINS



TIMMINS

Métier : vendeuse de bonheurs glacés

JULIEN
CAYOUILLE

Julia Lemire a créé son propre emploi d'été; un emploi qui rend ses clients aussi heureux qu'elle : vendeuse itinérante de délices glacés. La diplômée de l'École secondaire catholique Thériault voulait être sa propre patronne et a eu l'opportunité d'offrir un service qui n'existait plus à Timmins.

«Mon père m'a toujours encouragé à commencer une entreprise, raconte-t-elle. Une journée, on regardait sur Kijiji et on a trouvé la bicyclette. Il m'a dit que quand il était jeune, tout le monde était excité de voir ce genre de bicyclette. J'ai trouvé ça excellent.»

Ils ont donc décidé d'acheter le vélo-glaçière et d'aller le chercher à Toronto. Julia Lemire a commencé à se promener et à vendre les collations rafraîchissantes il y a environ un mois. Elle dit varier son menu d'une semaine à l'autre avec des cornets de crème glacée et diverses barres glacées.

L'un des avantages d'être sa propre patronne, c'est qu'elle choisit son horaire. En fait, elle suit surtout la météo. Elle a travaillé presque tous les jours depuis le début, dit-elle. Elle va pour l'instant plus souvent dans le secteur Melrose, «mais je vais essayer d'aller partout».

L'entreprise va bien et son apparition fait

la joie des petits et des grands. «[Les enfants] sont excités. Ils connaissent déjà les cloches, ils savent ce que ça veut dire et ils courent dans la maison demander pour de l'argent», raconte l'entrepreneure.

Elle a cependant remarqué que les adultes sont tout autant sinon plus heureux de voir sa bicyclette. «Ils se rappellent de ça quand ils étaient jeunes et sont excités de montrer ça à leurs enfants.»

Julia Lemire croit avoir trouvé son emploi d'été pour les prochaines années. Elle a terminé son secondaire en 2020, mais ne voulait pas commencer ses études universitaires à distance. Elle a donc attendu un an pour s'inscrire en Génie civil à l'Université d'Ottawa.

Elle compte bien revenir à Timmins l'été prochain pour continuer à apporter un peu de bonheur aux gens qui ont chaud. «J'adore ça. Ça fait ma journée de voir les gens contents.»



Julia Lemire dit ne pas avoir trop de difficulté à se promener avec sa bicyclette-glaçière, mais évite les pentes trop abruptes. — Photo : Courtoisie

TIMMINS

Reconnaissance pour un jeune arbitre francophone

ÉRIC
BOUTILIER

L'Association de hockey du Nord de l'Ontario (NOHA) a décerné le prix commémoratif Jim Connors à l'arbitre Alain Quévillon pour avoir démontré beaucoup de potentiel dans le programme des jeunes arbitres. Le Franco-Ontarien de Timmins a fait preuve d'une bonne attitude et d'un comportement méritant une reconnaissance.

Son travail acharné et sa participation régulière aux ateliers font partie des qualités que voulait souligner la NOHA. Le jeune homme de 21 ans était toujours habillé soigneusement et de façon propre lors du camp du programme d'excellence des officiels de la région.

Pour l'ancien élève de l'École secondaire catholique Thériault, il s'agit d'une nouvelle inattendue, mais agréable. «J'étais vraiment surpris parce que je ne savais pas vraiment que j'étais pour être sélectionné pour avoir ce prix», avoue l'arbitre de la NOHA.

«J'ai seulement été capable d'arbitrer de septembre jusqu'au mois de décembre parce que j'ai fini par avoir un nouvel emploi en dehors de la ville. Il a fallu que je parte et je n'ai pas vraiment fini la saison», confie-t-il.

«J'ai mis beaucoup de travail, beaucoup d'effort et beaucoup de temps à ça. Je ne suis jamais rentré dans l'arbitrage pour des prix, mais c'est bon de voir que si tu travailles fort, que ça peut être reconnu. Ça prend un peu de temps, mais ça valait la peine d'attendre.»

Au cours de la dernière

chronométré dans les aréna, mais il faisait vraiment froid quand j'étais assis sur la chaise en train de peser les sur boutons», explique-t-il.

«J'ai toujours été fasciné par le monde de l'arbitrage et j'ai toujours voulu l'essayer. Il y a des arbitres que je connaissais qui m'ont dit que j'ai un bon coup de patin et j'ai décidé de l'essayer.»

Alain aimerait bien poursuivre une carrière d'arbitre dans les circuits plus avancés, comme la Ligue nationale de hockey (LNH) ou la Ligue de hockey de l'Ontario (OHL).

décennie, Alain a occupé plusieurs rôles lors de la présentation de matchs de hockey. Il a commencé son parcours comme chronométré avant d'avoir le goût de chauffer ses patins pour être arbitre.

«Ça va faire ma septième année que j'arbitre. J'étais



Alain Quévillon — Photo : Courtoisie

Nouveau diplômé
du postsecondaire?

Reçois **1500 \$**
avec l'achat de
ta première maison!

Certaines conditions s'appliquent; contactez-nous
pour connaître les détails.

C'est simple
avec un **PRO**
de l'hypothèque!



Caisse Alliance
caissealliance.com

MATTAWA

Une approche contemporaine pour raconter l'histoire

ÉRIC BOUTILIER

La Société Économique de l'Ontario (SÉO) et la Ville de Mattawa travaillent de près à la réalisation d'un projet de balado-découverte pour développer le tourisme. Ils aimeraient mettre l'accent sur l'histoire fascinante de cette communauté qui sert de porte d'entrée au Nord de l'Ontario.

Les visiteurs qui seront de passage à Mattawa pourront éventuellement télécharger une application mobile pour se renseigner sur les personnages qui ont laissé une trace indélébile dans la région. Ils pourront ensuite circuler librement dans le cœur de la ville en écoutant la baladodiffusion pour

apprendre davantage sur les dizaines de monuments qui s'y trouvent.

«Le thème était de mettre en valeur les statues qui existent dans la communauté, mais tout ce qu'on peut faire à pied», explique la consultante, Marla Tremblay.

«On parle de la statue même, un peu du pourquoi cette statue a été choisie

ou pourquoi le personnage quelconque a été choisi pour le ou la représenter. Dépendant de la session, on peut peut-être parler de l'édifice où elle est placée, d'autres infos par rapport aux environs.»

La SÉO veut mettre en valeur les points d'intérêts des régions de l'Ontario français. Le projet de balado-découverte va permettre aux dirigeants de Mattawa de développer un sentiment d'appartenance à la communauté.

«C'est le fun d'avoir un nouveau produit pour la communauté. Ça aide aux gens de la place, pas seulement les visiteurs, à connaître ce qu'il y a dans le coin», souligne Mme Tremblay.

«Une fois qu'on peut accueillir des gens dans nos communautés, ça donne une opportunité de découvrir la place de façon différente. Ce n'est pas juste d'aller voir les attractions; peut-être qu'on est déjà au courant, mais ça nous permet de découvrir un peu l'histoire et quelque chose de plus intime disons qui a affaire avec la communauté.»

La SÉO compte faire une demande de financement pour la prochaine phase du projet.



La statue d'Étienne Brûlé au centre-ville — Photos : Éric Boutilier



Le monument de Joseph Montferrand.

Aux abords de la rivière des Outaouais.



Société
canadienne
du sang

SANG
PLASMA
CELLULES SOUCHES
ORGANES
ET TISSUS

Sudbury a besoin de 125 nouveaux donneurs ce mois-ci.

Rejoignez la chaîne de vie du Canada.

Donnez du plasma.

Réservez maintenant à sang.ca/125



Dave,
donneur de plasma

Plasma
pour la vie

journal
LE VOYAGEUR

★ SONDAGE ★

VOTRE AVIS
NOUS INTÉRESSE!



PARTICIPEZ À NOTRE SONDAGE
ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER
DE SUPERBES PRIX!

DES CARTES CADEAU AMAZON DE 5\$ POUR LES 100 PREMIERS
RÉPONDANTS ET UN BARBECUE SUR TIRAGE AU SORT.
N'ATTENDEZ PAS TROP LONGTEMPS AVANT DE REMPLIR NOTRE SONDAGE!

tinyurl.com/sondage-voyageur